

# Affaire de disparition du journaliste Birama Touré : Pomme de discorde entre IBK et son fils Karim ?

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 28 FEVRIER 2020

# 553

# Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

PUBLIC  
SENAT

## Propos de Toumani Djimé Diallo Crise diplomatique entre le Mali et la France



Conférence de Haut niveau sur la lutte contre la corruption à Bamako



Bourse du Travail : L'UNTM interdit une réunion du Biprem

# FOFY<sup>®</sup> INDUSTRIES

L'équipementier de votre maison

## CUIVES

## MALISAD10



Santé • Sécurité • Economie

<b>Une</b>	Propos de Toumani Djimé Diallo : Crise diplomatique entre le Mali et la France	<b>P.4</b>
<b>Brèves</b>	Tombouctou : 3 militaires maliens tués après une attaque AGETIC/CEMAPI (Centre Malien de Promotion de la Propriété Industrielle) : Cérémonie de signature de convention entre les deux structures Conflit entre paysans (Maliens) et bergers (Guinéens) : Menace de mort contre Moussa Dombia ! Tournée humanitaire de l'artiste Dabara à Bla : Le député Harouna Traoré se présente en fauteur de désordre La frontière Mali-Burkina Faso-Niger : L'épicentre d'une crise du Sahel selon l'ONU Ogossagou 1 : Fatou Bensouda avait promis des poursuites Election en Guinée : La Cédéao a annulé sa mission d'observation électorale	<b>P.11</b> <b>P.11</b> <b>P.11</b> <b>P.12</b> <b>P.12</b> <b>P.13</b> <b>P.13</b>
<b>Actualité</b>	Conférence de Haut niveau sur la lutte contre la corruption à Bamako : Suite et fin de la cérémonie ! Bourse du Travail : L'UNTM interdit une réunion du Biprem AGETIC : Le bilan est très satisfaisant Affaire de disparition du journaliste Birama Touré : Pomme de discorde entre IBK et son fils Karim ? CORONAVIRUS : « Aucun cas signalé pour l'instant au Mali » Atelier de validation du document de politique de réparation : Des réformes pour éliminer toutes les formes de discrimination Lutte contre le terrorisme : Les FAMA et Barkhane détruisent plusieurs bases de l'ennemi	<b>P.15</b> <b>P.17</b> <b>P.18</b> <b>P.19</b> <b>P.20</b> <b>P.21</b> <b>P.23</b>
<b>Politique</b>	Législatives en Commune II : La sous-section MPM logée dans une villa neuve pour mener à bien ses activités Prostitution politique en Commune VI : Quelle solution au cas du Maire Boubacar Kéïta ?	<b>P.24</b> <b>P.25</b>
<b>Culture &amp; société</b>	Bamako : Les cérémonies sociales riment avec désordre «L'art des forgerons africains» : Les maîtres du feu en Afrique	<b>P.28</b> <b>P.29</b>
<b>International</b>	G5 Sahel : Compter d'abord sur soi Diplomatie en Côte d'Ivoire : Sarkozy "ambassadeur" de l'Etat de Côte d'Ivoire auprès du Qatar Coronavirus : Plus aucune Omra jusqu'à nouvel ordre, annonce l'Arabie saoudite	<b>P.31</b> <b>P.32</b> <b>P.33</b>
<b>Sport</b>	FEMAFoot : Les conseils de Salif Kéïta à "Bavieux" et son équipe	<b>P.34</b>

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**  
**Siège** : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)  
**Email** : ampkile@gmail.com / malikile@gmail.com  
**Site Web** : www.malikile.com  
**Contacts** : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

**P.11**



**P.20**



**P.24**



# Propos de Toumani Djimé Diallo : Crise diplomatique entre le Mali et la France



C'est devant la commission Défense du Sénat français, qui recevait les ambassadeurs des pays du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad) que l'ambassadeur du Mali en France, Toumani Djimé Diallo a tenu les propos peu diplomatiques que nous vous avons retranscrits fidèlement et in extenso :

« **Toumani Djimé Diallo** : Il n'y a pas véritablement, en tout cas, de sentiment anti-français au Mali. Il n'y en a pas. Il y a eu, à un moment donné, un ressenti au sein de la population contre la présence militaire française. Pour une raison très simple. Pour plusieurs raisons. D'abord avec tant d'hommes, on s'attendait à une lutte ayant plus de résultats, moins coûteuse en vies humaines. On se dit, avec tous ces moyens déployés, comment se fait-il que ça se passe ainsi? Que se passe-t-il ? C'était ça. D'autre part, je n'ai pas l'habitude de la langue de bois, je vais vous parler franchement, dans ces forces, il y a des officiers, l'armée normale mais aussi les Légions étrangères. Et c'est là le problème. Je vous dis en vous regardant droit dans les yeux, que par moment, dans les Pigalle de la ville de Bamako, vous les y retrouvez, tatoués sur tout le corps, en train de rendre une image qui n'est pas celle que nous connaissons de l'armée nationale du Mali. Alors ça fait peur, ça intrigue et ça pose des question-

nements. Le président Macron avait promis 200 militaires français de plus à Pau, c'est maintenant 600 et parmi lesquels on a fait appel au 3ème Régiment ... n'est-ce pas, des lésions étrangères. Alors, c'est bien, parce que c'est connu qu'ils sont prêts à la bataille, ils sont prêts au combat, mais aussi, ils sont prêts au gain. Ce n'est pas le type de soldat, le type de militaire qui si on ne les encadre pas ne donnerait pas une belle image de l'armée. Et je laisserais peut-être le soin à mon collègue du Tchad de dire certaines choses sur ce que la lésion étrangère qui a fait la bataille avec des résultats clairs, des bons résultats, mais

parallèlement, il y a des débordements qui lors que la population le réalise ça pose problème. Je me dois d'avoir l'honnêteté de vous le dire. Bien. Sinon, il est clair, le Président Ibrahim Boubacar Keita l'a dit. Tous ceux qui aujourd'hui au Mali appellent au départ des forces étrangères et notamment françaises sont des ennemis du Mali, sont des complices des djihadistes, travaillent de concert avec les djihadistes. Il est très clair là-dessus, il le répète tout le temps. Mais, 1) il faut que nous ayons de résultats plus probants et je pense depuis Pau que ce sera le cas et 2) il faut que le comportement de certains éléments ne laisse pas à désirer, certains éléments de l'armée parce que nous, on les voit tous, on dit c'est l'armée, mais vous envoyez ceux qui sont tatoués partout, qui font n'importe quoi dans les rues de Bamako, ce n'est pas bon pour l'image de la France. Je tiens à vous le dire.

**Sénateur Français** : Vous connaissez les conditions d'enregistrement, de diffusion de ces auditions. Vous avez stigmatisé l'armée française à travers le comportement, certainement vrai de certains soldats. Vous n'ignorez pas qu'au sein du Ministère de la Défense tout cela est surveillé de près. Que les relations, en bon diplomate que vous êtes, que ces sujets-là doivent remonter aux Etats-Majors, remonte dans les discussions politiques que nous avons de





cabinet en cabinet. Moi, je ne peux que regretter, si vos propos sont repris et j'ai peur qu'ils seront repris, vos propos liminaires, cela contribuera à tout ce que nous avons dénoncé et que vous-même avez regretté en disant que votre gouvernement ne soutienne pas cet esprit antifrançais. Cela va y contribuer que vous le vouliez ou non. Alors, moi, je le regrette parce que ce n'est pas l'image y compris que nous pouvons avoir de la lésion étrangère en France. Nous sommes ici quelques-uns à avoir eu des responsabilités au sein du ministère de la défense. Je peux vous dire qu'ils vivent des conditions très difficiles y compris sur la formation, sur la discipline et je pense que s'il y a des brebis galeuses, il faut bien sûr les dénoncer mais il ne faut pas stigmatiser la totalité.

**Toumani Djimé Diallo :** Bien entendu, je sais que la légion française a même pu donner à la France un président de la République. Bon, il est clair que ce sont ces brebis galeuses, je parle de ces brebis galeuses. Ce n'est pas juste non plus, ce n'est pas bon de fermer les yeux sur ce qui existe. J'attire votre attention là-dessus. Et nous justement ce qu'on fait, et ce qu'on dit au Mali, c'est de dire : ne faites pas l'amalgame. Il y a un proverbe de chez nous qui dit que « lorsque vous vous mettez une poignée d'arachide grillée, de cacahouète dans la bouche, il suffit qu'il y ait un seul grain qui soit

pourri, qui soit mauvais pour que l'ensemble n'est-ce pas soit de goût douteux, pour que l'ensemble ait un goût amer. C'était mon devoir de vous le dire et vous aussi, c'est votre devoir de faire en sorte que l'information soit portée à qui de droit et que l'on fasse attention. Ce sont eux qui ternissent l'image, j'ai bien dit que ce ne sont pas eux l'armée française. Mais ils donnent une mauvaise idée, une idée qui n'est pas belle et c'est bon de vous en parler et pour que vous aussi vous en parliez là-bas. Et nous en tout cas ce qu'on fait au Mali. On dit aux maliens, ceux-ci, ce n'est pas eux l'armée française. Et puis vous savez, moi, je n'ai aucun complexe sur ce plan-là. Parce que combien y

a-t-il de maliens qui sont venus mourir en France pour la France ? Pendant les deux guerres mondiales il y en a eu. Et je voudrais justement que vous compreniez que nous sommes pratiquement devant, à l'horizon il y a une guerre, je ne dirais pas mondiale mais internationale qui se profile à l'horizon. Et il faut que nous fassions ce que nous devons faire pour la stopper. Si on stoppe ça au sahel, c'est fini mais si on ne le stoppe pas, je ne serais peut-être plus de ce monde, mais vous verrez ce que se passera ici en France. »

A la suite de cette intervention, l'ambassadeur Diallo a été, illico presto, convoqué au Quai d'Orsay (ministère français des Affaires Etran-





gères) pour s'entendre dire toute « l'indignation de la France devant ses propos sans fondement et choquants de la part d'un pays allié dans la lutte contre le terrorisme ».

Pour endiguer la crise diplomatique ainsi provoquée, les autorités maliennes ont rapidement

et surtout vivement réagit ce qui se traduit en langage diplomatique par "Les messages qu'on reçoit des autorités maliennes sont à la hauteur de la gravité des propos".

En français facile, cela signifie que Toumani Djimé Diallo a été déjà lâché, que le Mali a fait part au minimum de ses regrets voire présenté

des excuses et que, in fine, la France accepte une désescalade.

Le ministre des Affaires étrangères a été promptement missionné à Paris, pour, selon le communiqué officiel diffusé « avoir des entretiens avec les autorités françaises. ». Cette visite, poursuit le communiqué, « intervient au lendemain de l'audition par une commission du sénat français des ambassadeurs des pays membres du G5 Sahel ».

Que se passera-t-il pour la suite ? Tout laisse croire que la mort dans l'âme, IBK sacrifiera sur l'autel des bonnes relations maliano-françaises son ami de plusieurs décennies qui fût sa plume, le secrétaire aux relations internationales de son parti, son directeur de Cabinet à l'Assemblée nationale, son Secrétaire général de la présidence de la République et enfin son Directeur de Cabinet. Gageons que IBK, depuis hier, est suspendu au téléphone pour en parler avec Macron.

■ MOCTAR SOW

**SAMA**  
transfert d'argent

# Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À  
**40%**  
SUR VOS FRAIS DE  
TRANSFERT D'ARGENT

[www.sama.money](http://www.sama.money)

## Forces Armées Maliennes



Coopération : Don de radios aux unités FAMa

La France vient de faire un don de 80 radios aux FAMa, ce mercredi 26 février 2020 à leur chancellerie.

C'est l'ambassadeur de France au Mali SEM Joël Meyer qui a lui-même remis ces appareils au directeur adjoint de la DTTA, le colonel Alassane Asseydou en présence de l'Attaché de Défense, le Colonel Olivier Charnace et du sous/Cem logistique de la DTTA. D'un montant total de plus de cent cinquante-huit millions sept cent quarante un mille francs CFA, ces radios de marque Barrett vont permettre d'assurer des communications sol-air dans toutes les dimensions.

Cette initiative de la Mission française de Coopération et de Défense de l'ambassade de France au Mali vient enrichir la logistique de la DTTA au sein de la Force Conjointe du G5 Sahel. Elle entend ainsi renforcer leurs capacités.

La Mission française de Coopération et de Défense assurera également la formation des utilisateurs FAMa.



1ère Région Militaire (Gao) : Le Bataillon des Forces Armées Reconstituées accueilli par les Com-Théâtre Conformément au processus de l'accord pour la paix, Gao reçoit son bataillon reconstitué des Forces Armées. Ménaka a aussi son tout nouveau bataillon reconstitué.

C'est ainsi que les commandants des théâtres de l'opération "Maliko" ont rencontré, le jeudi 27 février 2020, le Bataillon des Forces Armées Reconstituées de la région de Gao et Ménaka au camps des gardes. Il s'agit du général de Brigade Ouahoun Koné et de la Zone de Défense numéro 1 de Gao, et du Colonel Issa Mamadou Coulibaly. Cette rencontre visait à exprimer aux troupes le soutien du Chef Suprême des Armées, le président Ibrahim Boubacar Keïta et du peuple malien mais aussi à passer des messages de bonne conduite pour la réussite de la mission de sécurisation des personnes et de leurs biens.

Lors de sa rencontre avec le bataillon, l'occasion a été pour le général Ouahoun Koné de souhaiter au nom de la hiérarchie militaire la bienvenue aux éléments. Toutefois, il les a invités à l'observer les vertus de "Soldat", il n'y a pas d'armée sans la population, nous existons pour sa sécurisation, faisons de bonnes prestations aux yeux de cette population, a-t-il martelé.



## Malick Konate



Les élections au Mali ne se jouent pas pendant les campagnes. Mais c'est le jour du scrutin que tout se passe : l'argent est distribué pour obtenir le vote des électeurs. Les grands partis, qui disposent de grands moyens, n'ont pas besoin de battre campagne. Il leur suffit seulement de distribuer de l'argent aux électeurs pour gagner les élections. Cela est connu de tous en violation flagrante de la loi. Tant que l'argent continuera à jouer un rôle crucial dans les élections, nous n'allons jamais pouvoir changer le système. Car les gens qui sont à la tête du système sont aussi ceux qui ont le plus d'argent puisqu'ils sont assis sur les caisses de l'État.

Vous voulez le changement de système ?? Alors, dites non à l'achat de conscience!



#MVC

## Présidence de la République du Mali



Koulouba | 27 février 2020 | Audience 2

Le Chef de l'Etat a reçu le sous Chef d'Etat Major des Opérations de l'Etat Major des Armées de France.

Grégoire de Saint-Quentin est venu rendre compte de sa visite de terrain au Mali et des efforts entrepris par Barkhane pour réussir sa mission.



Koulouba | 27 février 2020 | Audience 1

Le Président de la République SEM Ibrahim Boubacar Keita a reçu l'Ambassadeur du Qatar au Mali SEM Ahmed Abdulrahman M. Al Senaidi.

Les échanges ont porté sur le renforcement de la coopération bilatérale notamment dans le domaine de la culture.

Abdoulaye Diakite est avec Drissa Arama et 16 autres personnes.

En marge de sa visite en France, Moussa Mara a participé à la célébration de la journée du Mali lors du salon de l'agriculture de Paris. Le soutien à l'agriculture est impérieux si on veut réduire la pauvreté dans notre pays.

### Primature du Mali



Le Premier ministre, Dr Boubou Cissé rencontre les faitières des organisations peules et dogons. Quatre jours après son retour de sa visite de terrain à Sendegué, Ogossagou et Diallobé dans la région de Mopti, le Premier ministre Dr Boubou Cissé a rencontré ce jeudi 27 février 2020 les faitières des organisations peules et dogons. Était également invitée l'association Ir Ganda.

Au cours de sa visite, le Dr Boubou Cissé avait constaté et signalé certaines pratiques comme l'érection de check-points illégaux sur certains axes routiers ou encore la manipulation exercée sur des femmes et des enfants afin de les pousser à bloquer le passage des convois des FAMAs et des forces internationales sur les mêmes axes. Rappelons que, dès son retour à Bamako, le Chef du gouvernement avait, dans un communiqué, annoncé le démantèlement des check-points ainsi que le renforcement immédiat du redéploiement des forces de défense et de sécurité, afin d'assurer la sécurité des personnes et de leurs biens, partout dans la zone en crise.

Cette décision avait aussitôt été contestée par la milice dogon Dana Ambassagou, qui conditionne dans un communiqué le démantèlement des check-points, au déploiement effectif des forces armées et de sécurité sur les positions libérées.

C'est pour édifier l'opinion, rassurer les leaders communautaires respectifs sur la situation et les dispositions prises par le gouvernement, que le Premier ministre, chef du gouvernement, Dr Boubou Cissé, a rencontré ce jour, les représentants de Ginna Dogon, Tabital Pulaaku

et Ir Ganda.

Le Premier ministre a tenu à préciser à cette occasion que la mesure annoncée ne vise en particulier aucune des deux communautés dogon et peule, mais qu'elle s'exercera sur l'ensemble du territoire. Au contraire, la démarche du gouvernement vise à ramener la confiance entre les communautés et à instaurer la sécurité, préalable à toute réconciliation.



### M. Nouhoum Togo - Officiel



Aliou Badara Diarra

Bizarreries à l'hôpital Gabriel Touré: un jeune patient de Lafiabougou égorgé par un agent de santé...

### RFI Afrique



Nouvelle journée de mobilisation pour les Guinéens à l'appel du Front national pour la défense de la Constitution (FNDC) avant le double scrutin de dimanche 1er mars. Les citoyens devront élire leurs députés et donner leur avis sur le projet de réforme de la Constitution. Société civile et opposition protestent ce jeudi contre un éventuel 3e mandat du président Alpha Condé.

### Amy Sarr Fall



Amy Sarr Fall est à Caserne samba diery diallo.

Chers amis, nos jeunes femmes gendarmes sont tout simplement exceptionnelles et j'aimerais leur exprimer toute ma reconnaissance pour l'accueil très chaleureux qu'elles m'ont réservé. En effet, elles m'ont fait le grand honneur de me décerner un beau trophée offert par le Haut Commandant de la Gendarmerie nationale, après m'avoir choisie pour animer leur atelier de développement personnel initié par la formidable capitaine Rokhaya Lo, première femme pilote de l'Armée sénégalaise. Je suis admirative de leur esprit de résilience, d'abnégation et de patriotisme. Merci du fond du cœur mesdames de m'avoir permis de partager avec vous ces moments uniques et émouvants que je n'oublierai ja-

mais. Vous avez mon plus grand respect ! Et le meilleur est à venir !



## Oumar Barou Sidibé

Paris en colère contre TDD: Bamako va-t-il récidiver en lâchant l'ambassadeur ?



## Figaro du Mali

Guinée : le ministre Yéro Baldé de l'enseignement supérieur démissionne du gouvernement. Il justifie sa décision par les violences dans le pays à cause de la volonté du président Alpha Condé de doter le pays d'une nouvelle constitution



## Idrissa Toure

Il rentre demain à Bko. Qui est fou !!! Ça c'est pas comme l'article 39 de nos amis enseignants. C'est vite réglé!



## PACAM MALI

Échanges approfondis sur la coopération avec l'AFD et CIRAD, thèmes abordés : la nouvelle



convention avec la CMDT, poursuite des aménagements à l'Office du Niger, renforcement des capacités des acteurs et gouvernance.

## Fahad Ag Almahmoud



Les maliens et ceux qui suivent le Sahel savent que rien que ces 2 dernières semaines Barkhane a fait un travail exceptionnel contre les terroristes. Nous avons toujours critiqué Barkhane cette fois-ci nous la félicitons et remercions.

## Amadou Tall



#USA: #JoeBIDEN en campagne : "De 2007 à nos jours, la moitié de la population américaine a été tuée par armes à feu". Donc, plus 150.000.000 d'américains ont trouvé la mort par balles en 13 ans. #BIDEN était obligé de gagner aujourd'hui avec écart. Cela était plutôt bien parti pour une victoire. Grace notamment aux nègres. Mais avec cette sortie, on risque de se poser des questions sur son cas pour la suite.

## Pr. Alpha CONDÉ



J'accuse réception de la démission de M. Abdoulaye Yero Baldé du Ministère de l'Enseignement supérieur. Nous avons longtemps combattu ensemble pour l'intérêt de notre Nation, aussi je regrette son abandon en pleine période de grave danger pour notre démocratie. #Kibaro #Guinée

## Mountaga TALL



3/3 Rions un peu La Cour a statué sur des arguments sur l'opportunité des élections contenus dans la Déclaration politique du CNID du 14/02 dont aucun terme n'a été repris dans sa requête. Bravo pour les bonnes lectures de la Cour mais attention aux mélanges de genres.

2/3 Rions un peu avant les choses sérieuses Le CNID n'est nullement concerné par les requêtes N° 10 et 11 qui ont été déclarés irrecevables sur la base de l'argumentaire qui lui a été attribué. Le CNID attend donc une réponse formelle à la requête N° 021 qui seule l'engage.

1/3 Rions un peu avant les choses sérieuses : 1. La Cour a rejeté la liste sur laquelle se trouve Belco Samassekou au motif qu'elle ne sait pas s'il s'agit d'un homme ou d'une femme. Or la même Cour a validé la candidature de la même dame en 2013 et l'a proclamée élue de Mopti.

## Mamadou Ismaila KONATE

La haine sur les médias sociaux contribue directement à la hausse des crimes de haine contre les minorités | ONU Info



## Benjamin Roger

FMI et BM qui suspendent leurs déplacements en #Guinée, OIF qui retire son soutien au processus électoral, mission de la Cedeao qui n'est pas la bienvenue à Conakry... À quelques jours du scrutin du 1er mars, Alpha Condé de plus en plus isolé sur la scène internationale #kibaro



## KONATE Malick

Tous les jours, je vois mon pays sombrer, disparaître, parce que ceux que nous avons choisis, ont violé le serment prêté au profit de leur bien-être...



Alors, par mes mots, j'aide mes semblables à prendre conscience de leurs maux et à RÉAGIR 4/4 #MVC #Mali

## Le journal Afrique

GuinéeBissau : @USEmbalo a organisé ce jeudi sa cérémonie d'investiture dans la capitale. La Cour suprême est toujours saisie d'un recours déposé par dsimoespereira candidat malheureux à la présidentielle.



## Hamed Salif CAMARA

Nous partons pour le 16ème CA de @dagetic\_officiel où nous ferons le point des activités réalisées en 2019, des difficultés mais surtout des grands défis de la transformation digitale au Mali.



GESTION  
DES RESSOURCES  
HUMAINES

Leader des services de Gestion  
des Ressources Humaines  
et Paie en Afrique de l'Ouest

## Tombouctou : 3 militaires maliens tués après une attaque



Tôt le matin du dimanche 23 février dernier, aux environs de 5 heures, une attaque a été perpétrée contre un détachement de l'armée près de la localité de Bambara Maoudé, située à environ 100 km au sud de Tombouctou. On déplore au moins 3 militaires tués et d'autres blessés dont certains dans un état grave. Il y aurait aussi des dégâts matériels dans les rangs des militaires.

Toutefois, le bilan du côté des assaillants reste inconnu. Des sources estiment que le camp où l'attaque s'est déroulée a même été abandonné avant d'être repris par les renforts de l'armée soutenue par des soldats français de l'Opération Barkhane. Cette situation intervient au moment où l'espoir sur la sécurisation de la région de Tombouctou commençait à renaître avec le redéploiement des premières unités de l'armée reconstituée. Cependant, les événements de ces derniers jours avec la recrudescence des braquages étaient loin de rassurer. On ignore encore qui sont les auteurs de cette attaque faute de revendication formelle, même si cette zone est surtout sous l'emprise des éléments du Jnim. Mais avec la montée en puissance de l'Etat Islamique qui s'est même installé dans des zones autrefois sous contrôle du Jnim, il y a lieu de se poser des questions quant à son implication dans cette nouvelle attaque dont le mode opératoire est très habituel.

## Conflit entre paysans (Maliens) et bergers (Guinéens) : Menace de mort contre Moussa Doumbia !

Pour avoir réclamé la réparation des dégâts de leurs champs, ravagés par des animaux appartenant à des bergers des peuls guinéens, Moussa DOUMBIA, originaire de Dakaniblé, cercle de Kangaba (frontière avec la Guinée), aurait été menacé de mort par un certain Mamadou Barry. Il a été contraint de fuir le Mali.

Vers fin octobre 2018, Moussa DOUMBIA s'est rendu dans son village pour aider sa famille et les habitants dans une affaire d'accaparement de leurs terres. Quelques jours après, il est revenu à Bamako pour reprendre le cours de sa vie normale sans se douter de ce qui l'allait arriver : « Un jour, mon frère m'a informé que les troupeaux de bovins des peuls guinéens venaient de ravager toutes nos cultures et que l'association de notre village est allée se plaindre auprès du chef de notre village et que ce dernier a ordonné de capturer et de retenir les bovins jusqu'à ce leurs propriétaires réparent les dommages. Je me suis rendu sur les lieux dans l'esprit de constater les dégâts et d'appuyer les agriculteurs

## AGETIC/CEMAPI (Centre Malien de Promotion de la Propriété Industrielle) : Cérémonie de signature de convention entre les deux structures



Ce sont, en effet, deux structures, avec respectivement à leur tête, un homme, M. Hamed Salif CAMARA, et une dame Madame Fatoumata Siragata TRAORE, ayant une vision et des objectifs partagés, visant le développement du Mali, qui ont décidé de sceller ce mariage de raison entre structures ayant des complémentarités de missions : pour la première-modernisation de l'administration malienne par le déploiement et l'usage du numérique- et pour la seconde- la protection des titres de propriété industrielle et l'amélioration de la compétitivité des entreprises maliennes.

C'est précisément à 15 heures 25 minutes que Madame Fatoumata Siragata TRAORE et Monsieur Hamed Salif CAMARA ont apposé leurs signatures aux bas des pages du document qui formalise le partenariat, en présence de la presse écrite et audiovisuelle.

Ils ont ensuite accordé des interviews, en langues française et bamankan, aux journalistes.



dans leur démarche de réclamation de réparation des dommages », précise-t-il. Avant d'ajouter que les peuls guinéens sont venus réclamer la libération de leurs bétails avec une extrême violence : « Ce conflit entre agriculteurs maliens et éleveurs guinéens s'est soldé par la mort de deux jeunes agriculteurs. Et les bergers peuls ont libéré leurs animaux. J'ai eu une vive altercation avec Amadou Barry un des bergers peuls qui m'a menacé de mort. Je voulais rester au Mali près de ma famille, mais j'ai été averti par un ami au village, mars 2019, qu'Amadou Barry était toujours à ma recherche et qu'il était même décidé à venir à Bamako. Et pour sauver ma vie j'ai quitté le pays ».

■ Mohamed Sylla

## Tournée humanitaire de l'artiste Dabara à Bla : Le député Harouna Traoré se présente en fauteur de désordre



**D**écidément le cercle de Bla est mal barré. Alors que cette localité devrait compter sur ses élus pour sa cohésion et son vivre ensemble, le député sortant dans la circonscription électorale de Bla, l'honorable Harouna Traoré, ne contribue plus dans ce sens.

Jusqu'à où s'arrêtera l'honorable Harouna Traoré, le député sortant de la circonscription électorale de Bla? Après le feuillet ses agissements lors du découpage administratif qui n'avait que pour but de fragiliser le cercle au profit de San, le député sortant de la circonscription électorale de Bla, l'honorable Harouna Traoré s'est fait encore remarquer par ses actions de division.

En effet, le Mouvement action citoyenne du cercle de Bla avait initié un projet d'appui aux veuves et orphelins de guerre et aux anciennes gloires de la musique du cercle de Bla. Une initiative du jeune artiste Mahamadou Dembélé dit Dabara et ses collaborateurs. La population cible était : les femmes des militaires tombés sur le champ de l'honneur et les anciennes gloires de la musique du milieu. L'objet général était d'impulser un élan de patriotisme chez les communautés en faveur des personnes et leurs familles dont le sacrifice pour le cercle ou la Nation n'est pas à démontrer. Il a été exécuté pendant une tournée dans certaines localités du cercle. Ce qui a permis d'obtenir les ressources suivantes : Falo : 18 sacs de vivres et 287 330 F CFA, Nampasso : 55 Sacs de vivres, des habits, 332 780 F CFA, Yangasso : 26 Sacs de vivres et 517.940 F CFA, Touna : 10 sacs de vivres, de Calebasses, des habits et 174.605 F CFA, Bla : 14 sacs de vivres, 17 cartons de cahiers, de Bic et 652 045 F CFA, Fani : 87 sacs de vivres une valise pour les habits et 500.000 F CFA, Dougouolo : trois sacs de vivres de vivres 226 260 F CFA. Le programme a été correctement bien exécuté avant que le député Harouna soit venu mettre un cheveu dans la soupe lors de la cérémonie de clôture.

La tournée a été possible grâce à la participation des bonnes volontés, les services locaux, les administrateurs civils et les collectivités. Ayant constaté ses erreurs politiques, le député est venu à la dernière minute, pour remettre quelques sacs. Le don a été appréciable. Seulement le député est venu avec une clé de répartition de don. Cette position a heurté la sensibilité de la commission d'organisation. Le représentant

## La frontière Mali-Burkina Faso-Niger : L'épicentre d'une crise du Sahel selon l'ONU



**L**e Bureau de la coordination des Affaires humanitaires (OCHA) des Nations Unies a prévenu que la zone frontalière entre le Mali, le Burkina Faso et le Niger est devenue l'épicentre d'une crise qui s'aggrave rapidement, avec des niveaux de violence armée sans précédent, a déclaré mercredi un porte-parole des Nations Unies.

"Selon l'OCHA, les assaillants armés ciblent directement les écoles et forcent les centres de santé à fermer, privant ainsi les communautés de services essentiels", a déclaré Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général des Nations Unies Antonio Guterres.

Il a ajouté que plus de 3.600 écoles et 241 centres de santé ne fonctionnent plus dans ces pays africains.

M. Dujarric a déclaré que pour soutenir les autorités nationales et locales, l'ONU et ses partenaires intensifient les opérations visant à sauver des vies et à alléger les souffrances humaines et lancent un appel pour rassembler un milliard de dollars américains afin de soutenir les plus vulnérables.

Ce mois-ci, 17 millions de dollars américains ont été alloués par le Fonds central d'urgence des Nations Unies pour le Burkina Faso et le Mali afin de fournir des abris, de l'eau et des installations sanitaires, de la protection, de la santé et de la sécurité alimentaire, a-t-il déclaré.

du préfet, Mamadou N'Diawar Diarra, est tombé dans son coup. Comme si cela ne suffisait pas, le député est allé imposer un maître de cérémonie pour instaurer un autre programme. L'acte du député a frustré la population de Bla. Du coup la cérémonie n'a plus atteint ses objectifs.

■ **Caroline Moyato**

Abonnez vous à votre journal numérique

# Malikilé

pour recevoir les dernières informations

## Ogossagou 1 : Fatou Bensouda avait promis des poursuites



Le samedi 23 mars, le village d'Ogossagou, situé dans la région de Mopti, a été le théâtre d'attaques barbares au cours desquelles plus de 130 civils innocents, dont des femmes et des enfants, auraient été massacrés et des dizaines d'autres grièvement blessés. Le procureur de la CPI avait, dans une déclaration, de sévir. Rappel.

Je condamne fermement ces crimes et appelle toutes les parties concernées à s'abstenir de recourir à la violence. Mon Bureau est en contact étroit avec les autorités maliennes, notamment dans le cadre de ces événements signalés récemment. Il prendra toutes les mesures qui s'imposent, en complémentarité avec le système de justice pénale du Mali, afin de veiller à ce que ceux qui ont participé ou contribué de toute autre manière à ce qui semble être des crimes abominables susceptibles de relever de la compétence de la Cour pénale internationale (la «CPI» ou la «Cour») fassent l'objet d'une enquête et de poursuites. Dans l'immédiat, une délégation du Bureau va rencontrer cette semaine les représentants des autorités compétentes pour discuter de ces questions.

La situation au Mali a été déferée à mon Bureau par les autorités maliennes en 2012 et une enquête a été officiellement ouverte en 2013. Mon Bureau demeure saisi de cette situation et continuera de suivre de près les événements qui se produisent dans le centre et dans d'autres régions du pays.

Quiconque incite à commettre ou commet des actes de violence notamment en ordonnant, en sollicitant ou en encourageant la commission de crimes relevant de la compétence de la CPI, ou en y contribuant de toute autre manière, s'expose à des poursuites devant la Cour, dans le plein respect du principe de complémentarité. Les violences doivent cesser.

« Le Bureau du Procureur de la CPI mène des examens préliminaires, des enquêtes et des poursuites à propos du crime de génocide, des

## Election en Guinée : La Cédéao a annulé sa mission d'observation électorale



Une mission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) pilotée par plusieurs chefs d'État de l'organisation devait se rendre en Guinée ce vendredi.

La mission de haut niveau aurait dû regrouper quatre présidents : le Nigérian Muhammadu Buhari, le Ghanéen Nana Akufo Ado, le Burkinabè Roch Marc Christian Kaboré et le Nigérien et dirigeant en exercice de l'institution régionale, Mahamadou Issoufou.

Selon nos informations, le président guinéen Alpha Condé aurait été approché par la Cédéao, mais le chef d'État a opposé une fin de non-recevoir à la délégation.

La Cédéao est jusqu'ici restée silencieuse sur la tenue du double scrutin en Guinée prévu ce dimanche. Un double scrutin que l'opposition, réunie au sein du FNDC, le Front national pour la défense de la Constitution, appelle à boycotter.

crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et du crime d'agression, en toute impartialité et en toute indépendance. Depuis 2003, le Bureau enquête sur plusieurs situations relevant de la compétence de la CPI, notamment au Burundi, en Côte d'Ivoire, au Darfour (Soudan), en Géorgie, au Kenya, en Libye, au Mali, en Ouganda, en République centrafricaine (deux situations distinctes) et en République démocratique du Congo. La Chambre préliminaire II de la Cour est saisie de la demande d'autorisation d'ouvrir une enquête sur la situation en République islamique d'Afghanistan déposée par le Procureur. Le Bureau conduit également des examens préliminaires à propos des situations au Bangladesh/Birmanie, en Colombie, en Guinée, en Iraq/Royaume-Uni, au Nigéria, en Palestine, aux Philippines, en Ukraine et au Venezuela ».

**WESTERN  
UNION**

**WU** SM

**MONEY TRANSFER**

# INAUGURATION DU PONT DE WERELE



« MALITEL, Proche de vous » n'est pas un slogan creux.

Les habitants de Wéréla, Commune rurale de Ourikila dans le Cercle de Yorosso, vivaient un cauchemar à chaque hivernage en raison du manque de pont sur le cours d'eau qui traverse leur village.

Durant des décennies, pour traverser ce cours d'eau, les populations bricolaient un pont en bois, avec une probabilité d'effondrement très élevée. Toute chose qui rendait la traversée extrêmement périlleuse et risquée, surtout pour les femmes et les enfants.

Le vendredi 07 février 2020, une délégation conduite par le Secrétaire Général de SOTELMA/MALITEL, M. Sidy Mohamed Dembélé, est arrivée à Wéréla pour l'inauguration du nouveau pont gracieusement offert par le Directeur Général de la SOTELMA aux populations, suite à leur sollicitation.

Cette action démontre à nouveau que la SOTELMA est une Entreprise citoyenne et participe de sa volonté et de sa détermination à accompagner les populations du Mali dans leur quête pour un mieux-être.



## Conférence de Haut niveau sur la lutte contre la corruption à Bamako : Suite et fin de la cérémonie !

Cette deuxième journée de la conférence de haut niveau de lutte contre la corruption, Co-organisée par l'OCLEI et son partenaire l'ONUDCU a servi de cadre pour les panélistes d'exposer différentes thématiques aux participants.

L'une de ces thématiques portait sur la déclaration de patrimoines. Ce processus est un moyen efficace de prévention et de lutte contre l'enrichissement illicite

**A** l'instar des autres pays du monde, le Mali a lancé une croisade contre la corruption et les infractions assimilées depuis plusieurs années. Cependant, les structures mises en place ont été confrontées à des obstacles significatifs liés à la complexité de l'infraction. L'administration de la preuve de la cor-

ruption soulève des difficultés.

Il ressort du rapport de l'OCLEI que les déclarations reçues par localité laissent apparaître que les assujettis résidant à Bamako ont effectué le plus grand nombre de dépôts soit 55% du total des déclarations de biens déposées, les institutions, les ministères, les services centraux, les autorités administratives

indépendantes et de nombreux autres organismes ayant leur siège à Bamako. A préciser que la déclaration de biens est un moyen de protéger les assujettis.

En dépit de la distance qui les sépare du siège de la Cour suprême, les assujettis résidant dans les régions ont été nombreux à déposer leur déclaration de biens, avec un taux de 43%. Le constat qui se dégage de ces différentes figures est que l'obligation de déclaration de biens connaît une certaine effectivité non seulement en termes de nombre de dépôts, mais aussi après chaque relance. La législation met un accent particulier sur la confidentialité des déclarations de biens. Il est ressorti des échanges avec les assujettis la nécessité de renforcer la sécurité et l'intégrité des données à caractère personnel. Pour prendre en compte ces exigences dans le processus de communication des déclarations de biens par la Cour suprême, l'OCLEI a mis en place, en lien avec celle-ci, un cadre de gestion incluant des mesures de sécurité physique et numérique.

L'Office central de lutte contre l'enrichisse-



ment illicite est la seule structure dont la mission porte spécifiquement sur la prévention et la lutte contre l'enrichissement illicite. La corruption est un facteur aggravant de nos problèmes de développement économique et social, singulièrement lorsqu'elle s'étend à l'ensemble de la société : Etat, collectivités territoriales, secteur privé, société civile. En effet, la corruption nuit à l'efficacité économique, fausse l'affectation des ressources, décourage les investissements, accroît le coût des projets, prive les citoyens les plus pauvres de services auxquels ils ont droit, aggrave la pauvreté et les inégalités sociales. Elle contribue à la perte de valeurs et de repères sociaux et culturels, mine la confiance des citoyens dans les institutions, déstabilise l'Etat de droit, empêche le fonctionnement démocratique des institutions et constitue un facteur de menace à la stabilité sociale et politique du pays.

La lutte contre la corruption et les crimes économiques en général passe par une meilleure connaissance des modalités et des pratiques locales appliquées dans les différents milieux. L'objectif général de la présente étude est d'identifier les causes profondes de l'enrichissement illicite au niveau de l'administration publique malienne pour ensuite faire des propositions en vue d'une meilleure prévention du fléau.

Lorsqu'il apparaît des incohérences manifestes et injustifiées entre l'évolution du patrimoine de l'assujetti, ses revenus et ses activités déclarées, l'OCEI peut décider de faire des investigations sur les éventuelles inexactitudes ou omissions contenues dans la

déclaration des biens de l'assujetti.

A cette fin, il peut se faire communiquer tous les documents ou pièces justificatives de nature à le renseigner sur les éléments de déclaration de l'intéressé et procéder à l'audition des personnes dont il estime le témoignage

nécessaire, sans que ces dernières ne puissent lui opposer un éventuel secret professionnel. D'autres thèmes ont été brillamment exposés et débattus lors de cette journée. Interpol à travers les exposés des 2 représentants de cette institution internationale a donné des explications détaillées sur son organisation, son fonctionnement et ses missions. La sécurité et la fiabilité de ses informations sont entre autres, les caractéristiques plus enviables de cette institution.

A la fin des travaux, une motion spéciale a été adressée au président Moumouni Guindo et son équipe pour l'accueil qu'ils ont réservé à leurs collègues internationaux. Monsieur Jean Baptiste du Bénin s'est adressé à la société civile malienne avec de forts encouragements. De plus Selon lui, la lutte contre la corruption profite d'abord au peuple.

Et le président Moumouni Guindo avant de donner rendez-vous l'année prochaine a exprimé tout son espoir que le train de la lutte contre la corruption arrivera à bon quai.

■ Ibrahim Sanogo



## Bourse du Travail : L'UNTM interdit une réunion du Biprem

Lassine DIAWARA, le président du Biprem, avait lancé une invitation à une Conférence de presse à la Bourse du Travail. Mais au dernier moment, les maîtres des lieux lui a fait faux bond.



C'est à partir du début de la semaine que le Biprem Fasoko et ses associations partenaires (Synergie d'action le syndicat d'enseignants grévistes, la centrale syndicale CSTM, le GPM de la société civile, etc.) avaient lancé tous azimuts une invitation à une conférence de presse (qualifiée d'inédite par ses initiateurs) devant se tenir le mercredi 26 février à 16 heures courant, dans les murs de la Bourse du Travail, le siège du syndicalisme soudanais sous le colonisateur et siège du syndicat UNTM. Tout était calé ; y compris le thème de la rencontre : « Proposition de solutions relatives à la grève des enseignants et au problème d'utilisation des fonds alloués aux FAMA [l'armée] ». Sujets on ne peut plus d'actualité.

Tout allait donc jusqu'au moment où l'équipe des Kojugu kèlèba (ceux qui combattent le mal) arrive sur place et trouve autre chose : une atmosphère de débandade et d'absence de rencontre. Cela tombait bien car le fondateur Directeur de publication du journal L'Option se trouvait sur leur route. Ils tendirent donc le micro au président du Biprem. Et La-

cin DIAWARA ne trouva autre solution que de s'expliquer et de répondre à une première question en bamanan kan (langue bamanan) : « Qu'est-ce qui se passe avec la conférence de presse d'aujourd'hui ? ».

Voici ramassé en français la réponse, également en bamanan, du président du Biprem : « Vers midi chez moi à la maison, j'ai été appelé [au téléphone] par un certain BERTHÉ qui se dit membre du bureau de l'UNTM. Il m'a signifié que la rencontre programmée à la Bourse du Travail aujourd'hui mercredi ne pourrait surement pas avoir lieu. Je lui ai demandé pourquoi. Il m'a répondu qu'étant donné que nous étions avec les enseignants grévistes de Synergie d'action, cela n'était pas possible. « Eux et nous sommes incompatibles », a-t-il précisé avant d'ajouter : « vous avez aussi invité le Secrétaire général de la CSTM, Hamadoun Amion GUINDO. Là aussi, ça ne passe pas. Vraiment, ici n'est pas le lieu indiqué pour votre réunion. Sur ce, ils m'ont invité à venir les voir en personne. J'y suis allé en courant à 13 heures. Ils m'ont accueilli à sept, SG ad joint en tête... ».

Si le «Dirpub» de L'Option et leader du Biprem Fasoko s'attendait à pouvoir trouver un terrain d'entente, il s'est trompé. On lui a affirmé la même chose qu'un téléphone. Le fer qui tombe ne donne qu'un son de fer. En définitive, la conférence de presse n'a pas eu lieu. Le Biprem se contentera d'un communiqué dans lequel il «informe l'opinion nationale et internationale et la presse nationale et internationale que le bureau de l'UNTM s'est opposé à la tenue de la conférence du Biprem initialement prévue ce mercredi 26 février 2020 à partir de 16 heures à la Bourse du travail ».

### C'est le Biprem qui avait porté plainte contre IBK pour haute trahison

Le motif du refus de ladite conférence est bien entendu avancé par le communiqué : «la présence annoncée du syndicat d'enseignants grévistes 'Synergie d'action' ainsi que la participation de la centrale syndicale CSTM ». Le Biprem ne peut qu'avaler ses regrets et informer la presse et les associations dites partenaires du report de la rencontre à une date ultérieure.

Le Biprem, c'est le Bloc d'intervention populaire et pacifique pour la réunification entière du Mali. Lacine DIAWARA, son président, et sa bande, comme beaucoup de gens politiquement cocufiés par la suite par le président du RPM, ont soutenu le candidat IBK et l'ont fait accéder au pouvoir. À coup de lutte sans calcul. Pas pour un morceau du gâteau ou une place juteuse (cela n'est pas le genre de la maison), mais pour recoudre le Mali. On sait qu'une fois là-haut, IBK a changé du tout au tout. Une fois qu'il avait obtenu ce qu'il voulait, il a montré son vrai visage. Beaucoup de gens se sont investis pour lui éviter la dérive. En vain. IBK était venu pour aller à la dérive avec le Mali dans son sillage. Il avait eu les gens avec cette feinte de corps exceptionnelle qui a mis les maliens dans le vent. Et c'est donc ce même Biprem, et justement pour ce qui vient d'être dit !, c'est donc ce Biprem qui avait attaqué IBK en justice pour haute trahison. IBK n'a jamais pu récupérer le Biprem. Il n'a pas trouvé la faille. IBK n'a que l'argent à offrir. Or, ces têtus du Biprem ne sont pas impressionnables avec les biens matériels.

■ Amadou TALL

## AGETIC : Le bilan est très satisfaisant

Le ministre de l'Economie numérique et de la Prospective, Kamissa Camara, a présidé, hier, la 16ème session ordinaire du Conseil d'administration de l'Agetic (Agence des Technologies, de l'Information et de la Communication). Il s'agissait d'examiner entre autres : le rapport du Commissaire aux Comptes, le projet de rapport d'activités 2019 et le projet de programme d'activités et de budget 2020.



**E**n effet, le Projet de rapport d'activités 2019 retrace les activités essentielles menées par l'Agetic au cours de l'exercice 2019 conformément au programme adopté lors de la quinzième session.

Le Projet de Programme d'Activités et de Budget 2020 a été élaboré dans le cadre du budget programme 2020 dont l'objectif global est de consolider et d'approfondir l'informatisation de l'Administration.

A cet effet, le Conseil d'administration a examiné et adopté le projet de Budget 2020 de l'Agetic, évalué à 2,696 milliards F CFA, soit une augmentation de 23,03% par rapport à l'année 2019.

« Je demeure persuadée que l'atteinte des prévisions de l'exercice 2020 reste liée à la pertinence de vos décisions », a précisé la Ministre Camara.

Par conséquent, le ministère de l'Economie Numérique et de la Prospective a mis en place

une stratégie de développement des TIC qui est la traduction de la volonté du Gouvernement du Mali de s'attaquer fermement au sous-développement en faisant du Mali un HUB numérique incluant tous les secteurs prioritaires.

Selon elle, cette stratégie va permettre de maintenir la croissance de la part du secteur dans notre économie. Cela passe par la création d'un environnement favorable au développement d'un écosystème numérique inclusif, a-t-elle ajouté.

En tant que bras technique du département et compte tenu de sa transversalité, l'Agetic est un acteur majeur de cette transformation digitale. Elle a réalisé une grande prouesse en 2019 et a fait la fierté de toute l'administration malienne de par sa créativité et son professionnalisme.

« Du Conseil des Ministres Sans Papier au logiciel de gestion de Courrier Gesco, nous af-

firmons aujourd'hui que la dématérialisation est en route au Mali », a-t-elle rappelé.

Par cette occasion, elle a salué particulièrement l'extension du réseau aux nouvelles régions (Ménaka et Taoudéni) et le redéploiement de l'infrastructure à Gao, Tombouctou et Kidal. Les initiatives de l'Agetic dans ce cadre sont salutaires. En effet, l'Agetic est devenue le centre d'intérêt des acteurs du numérique, notamment la jeunesse, à travers ses salles de formation aménagées, équipées et connectées à internet haut débit. Chaque année des milliers de jeunes reçoivent des formations à l'Agetic permettant ainsi d'accélérer leur insertion dans la vie professionnelle.

En dépit des contraintes budgétaires, conclura-t-elle, l'Agetic continuera de faire face à sa mission régaliennne qui est la modernisation de l'administration malienne.

■ Ibrahim Sanogo

# Affaire de disparition du journaliste Birama Touré : Pomme de discorde entre IBK et son fils Karim ?

L'affaire de la disparition de notre confrère Birama Touré entrainera-t-elle Karim Kéita vers sa perte ? En tout cas, comme dans un cauchemar à éternel recommencement, elle va, elle vient, elle va, elle vient, et toujours, comme une trainée de poudre, avec le nom du fils du Président de la République, Ibrahim Boubacar Kéita, Karim ou « Katio », c'est selon, devenu entre-temps une star de la politique malienne avec l'élection de son père en 2013 et son élection à lui comme député à l'Assemblée nationale. Karim a-t-il quelque chose à voir dans cette affaire ?

Beaucoup le pensent, certains le murmurent, mais le vieux patriarche des Touré, l'une des familles fondatrices de Bamako, n'en doute point aujourd'hui ! Et comme si on s'était dit « cours, cours toujours, on t'attend au tournant », la convocation du collège électoral pour la tenue des législatives dont le premier tour est prévu pour le 29 mars, donne l'occasion aux familles fondatrices, en plus d'avoir décidé de ne plus recevoir Karim chez-elles tant que la lumière n'est pas faite sur la disparition de Birama, d'appeler à voter contre lui en Commune II.

Et l'attitude de Karim et certains de ses proches aurait d'ailleurs quelque chose à voir dans la sortie médiatique du vieux Mamadou Touré, patriarche des Touré de Bamako. Ceux-ci auraient en effet essayé de manipuler l'information, faisant croire que « Katio » avait été reçu par la famille Touré à Bagdadji. Ce qui fera dire au vieux que la famille de Bamoussa Touré de Medina-Coura, qui a reçu Karim Kéita, ne fait pas partie des familles fondatrices de Bamako.

Et aux dires du patriarche Touré, nous rapporte-t-on, Karim Kéita aurait tout tenté pour être reçu par la famille Touré à Bagdadji, mais sans succès. Pour lui, « Il est hors de question pour nous de recevoir Karim et les membres de sa liste tant que la lumière n'est pas faite sur les circonstances de la disparition de notre fils, Birama Touré... Tout ce que la famille



Touré attend de lui, c'est de dire la vérité sur la disparition de Birama Touré. Qu'il nous dise, comment il est mort et où il a été enterré ».

Et le patriarche des Touré de mettre en garde le Président de la République : « Nous n'avons aucun problème avec Ibrahim Boubacar Kéita qui un homme bien et respectueux. Mais s'il n'y prend garde, son fils Karim Kéita va lui créer de sérieux problèmes ».

Une mise en garde qui viendrait peut-être sur le tard, car d'après certaines indiscrétions des habitués de la famille présidentielle, l'heure ne serait plus à la grande idylle entre Karim Kéita et son paternel, ce dernier lui ayant sommé de tout faire pour tirer au clair de quoi tout cela retournerait. Pas forcément l'affaire Birama Touré en tant que telle, mais qu'il trouve le moyen pour que son nom n'y soit plus mêlé de près ou de loin !

Que Birama Touré n'ait jamais écrit quelque chose de méchant ou de « lourd » sur Karim Kéita, ou qu'il ait même été sur le départ avec son employeur, comme tentent de le faire

croire certains mercenaires de la plume n'est pas le plus important. Le plus important, c'est pourquoi et comment le nom de Karim Kéita revient sans cesse dans ce dossier.

Rien qu'à chercher une réponse à ces questions, « Katio » doit en faire une question d'honneur, ne serait-ce que pour libérer la conscience de son père ! À défaut, comme l'a dit un confrère de la place, ce dernier devra endosser une grosse part de responsabilité dans tout ce qui adviendra de son fils !

Rappelons que depuis 2016, il y a de cela 4 ans, le journaliste Birama Touré est porté disparu. Malgré la pression des organisations professionnelles de la presse et des associations de défense des droits de l'homme, aucune procédure judiciaire sérieuse n'a été, à ce jour, ouverte sur cette affaire. Aujourd'hui, la famille Touré exige que toute la lumière soit faite, les journalistes du Mali également !

■ Seydou DIALLO

## CORONAVIRUS : “Aucun cas signalé pour l’instant au Mali”

Le représentant du ministre de la Santé et des Affaires Sociales, Pr Akory Ag Iknane, lors d'une conférence de presse, a démenti, mercredi dernier, les informations qui circulaient sur les réseaux sociaux pour dire qu'une personne est atteinte de coronavirus à Kayes. Selon lui, aucun cas n'a été signalé pour l'instant au Mali. A ses côtés, on notait la présence de l'Ambassadeur de la Chine au Mali, Zhu Liying et le représentant de l'organisation Mondiale de la Santé (OMS), Jean Pierre Baptiste.

**P**our le représentant du ministre de la Santé et des Affaires sociales, le Gouvernement a mis des dispositifs en place aux aéroports de Bamako, Kayes, Mopti et Gao pour éviter la propagation du COVID-19. Par conséquent, il indiquera huit équipes d'agents au niveau de l'aéroport international de Sénou dont un agent dans la salle VIP, 6 agents dans la salle et un agent pour le vol extérieur. Les mesures de protection individuelle et collective sont renforcées à tous ces niveaux. Pour ce faire, il a rappelé qu'une information circulait sur les réseaux sociaux pour dire qu'un malade atteint par le virus est sur la terre malienne. « Nous sommes à la veille sanitaire pour éviter d'éventuel cas de contamination. Donc, aucun cas n'a été signalé pour l'instant », a affirmé Pr Akory Ag Iknane. En ce qui concerne le virus, dira-t-il, les au-

torités nationales et locales disposent des informations les plus récentes pour savoir si COVID-19 se propage dans les régions. Selon le représentant du ministre de la Santé, ils sont mieux placés pour conseiller la population malienne sur ce que les gens devraient faire pour se protéger.

Pour éviter toute contamination, Pr Ag Iknane conseillera la population de nettoyer régulièrement et soigneusement les mains avec un désinfectant à base d'alcool. Selon lui se laver les mains à l'eau ou utiliser un désinfectant à base d'alcool tue les virus qui peuvent se trouver sur les mains.

En outre, les personnes sans symptômes respiratoires, comme la toux, n'ont pas besoin de porter un masque médical. Selon lui, l'OMS recommande l'utilisation de masques pour les personnes qui présentent les symptômes de

COVID-19 et pour celles qui soignent des personnes qui présentent des tels que la toux et la fièvre.

Par la même occasion, le diplomate chinois a indiqué son étroite collaboration avec le Gouvernement du Mali. En saluant les efforts de celui-ci, il a apprécié les mesures sanitaires que l'Etat a prises pour faire face au Coronavirus. A ses dires, la Chine a pris des mesures exceptionnelles qui ont provoqué la chute considérable de la maladie. Les malades guéris s'élèvent à 30 000 personnes, a-t-il témoigné. Présentement, selon Zhu Liying, la propagation de la maladie est maîtrisée en Chine.

S'agissant des ressortissants maliens vivant à Wuhan, les étudiants maliens vivent dans les conditions normales comme les Chinois. Quant aux commerçants, le marché chinois a bel et bien repris il y a peine une semaine. Dans l'ambassade, le nombre de visas commencent à augmenter de façon raisonnable et scientifique. « Vu le problème survenu dans d'autres pays, nous devons faire beaucoup attention aux voyages internationaux pour éviter toute contamination dans l'avion. Pour les amis maliens qui veulent rentrer de l'extérieur doivent être mis en quarantaine pour un éventuel contrôle et pas de contact avec les personnes d'ici », a-t-il expliqué.

Le représentant de l'OMS, Jean Pierre Baptiste, pour sa part, a remercié le Ministère de la Santé pour la conscience et la collaboration



pour le bien-être de la population malienne. Nonobstant cette situation sécuritaire, l'OMS a pris l'engagement d'informer la population malienne, a-t-il poursuivi. L'objectif étant de faire l'impact sur la santé de la population, le représentant de l'OMS a assuré que le ministère de la Santé est en train de fournir beaucoup d'efforts pour faire face au Coronavirus. Il a souligné que certaines personnes passent des informations non vérifiées sur les réseaux sociaux et dans certains journaux. Le représentant de l'OMS constate que les gens manquent d'information par rapport aux difficultés que le pays rencontre en ce moment. Il faut sensibiliser le gouvernement à renforcer le budget du département en charge de la Santé et des Affaires sociales pour que les choses puissent s'améliorer. Il a apprécié l'appui que la Chine apporte au Mali pour prendre certaines mesures afin de faire face à cette maladie. Notre rôle est d'aider le Mali à être prêt à riposter à toute maladie. Jean Pierre Baptiste a rappelé que l'OMS a mis 23 médecins dans 10 régions du Mali « Nos médecins sont localisés dans les directions régionales de la Santé pour appuyer le Ministère de la Santé. Il s'agit de soutenir au niveau de la formation en matière de l'épidémie. Au niveau de la région de Kayes, nos équipes d'interventions rapides de cette zone interviennent pour faire le point de la situation », a-t-il assuré. Faut-il le rappeler les coronavirus sont une grande famille de virus qui peuvent provoquer des maladies chez les animaux ou les hommes. Chez les hommes, plusieurs coronavirus sont connus pour provoquer des infections respiratoires allant du rhume à des maladies plus graves telles que le symptôme respiratoires aigu sévère. Le coronavirus le plus récemment découvert provoque la maladie à coronavirus COVID-19. Celle-ci est la maladie infectieuse causée par le coronavirus le plus récemment découvert. Ce nouveau virus et cette nouvelle maladie étaient inconnus avant le début de l'épidémie à Wuhan, en Chine en décembre 2019. Les symptômes les plus courants de COVID-19 sont la fièvre, la fatigue, la toux sèche entre autres.

■ **Ibrahim Sanogo**

## Atelier de validation du document de politique de réparation : Des réformes pour éliminer toutes les formes de discrimination

**En partenariat avec le PASP, la Coopération allemande GIZ et les Avocats sans frontières, le Secrétaire général du ministre de la Cohésion sociale, de Paix et de la Réconciliation étaient présents, hier, à l'atelier de validation du projet de politique de réparation. A ce titre, il s'agissait d'une rencontre d'échange en faveur des victimes des crises au Mali depuis 1960.**

**P**our le Secrétaire général du ministre de la Santé et des Affaires sociales, Attaher Ag Iknane, la construction de la Paix et la Réconciliation nationale est au cœur de l'action gouvernementale depuis l'avènement à la magistrature suprême de son Excellence Monsieur le Président de la République Ibrahim Boubacar Keïta. Il s'agit de l'Accord pour le Paix et la Réconciliation au Mali, la mise en place de la Commission, Vérité, Justice et Réconciliation et la Politique nationale de justice transitionnelle adoptée par le décret n°2017-0084/P-RM du 14 février 2017. S'agissant de la CVJR, elle a été créée avec comme mandat, entre autres, d'établir la vérité sur les violations graves des droits de l'homme et les atteintes aux biens culturels, en situer les responsabilités, proposer des mesures de réparation ou de restauration et faire des recommandations dans le domaine de la prévention des conflits. Pour ce faire, le peuple malien et son gouvernement sont décidés en mettant cette politique en place à n'épargner aucun effort moral et matériel pour que les familles et leurs ayants droits puissent bénéficier de la réparation du préjudice causé. Cependant, ceux-ci continuent de faire l'objet de leur considération, d'un soutien constant et multiforme à la mesure des sacrifices consentis. Il a demandé aux participants de conforter les axes stratégiques de notre politique de réparation. Il s'agira pour eux, d'élaborer un cadre de référence et d'intervention de l'Etat en la matière.

Cet exercice est le fruit, entre autres, d'une réflexion approfondie, amorcée depuis janvier 2018, fondée sur les textes nationaux et internationaux. Pour lui, les leçons tirées des expériences nationales de réparation par voie administrative, les résultats des consultations sur toute l'étendue du territoire des victimes toutes catégories confondues, du dialogue avec les acteurs étatiques se feront dans une approche itérative.

Avec l'adoption de cette politique de réparation, les pouvoirs publics et le Peuple malien consolideront les fondements de l'Etat de droit qui constitue un défi important à relever. « Nous réussissons car le peuple malien tire son humanisme de ses valeurs sociétales héritées de nos ancêtres et de nos cultures diverses », a-t-il dit.

Au cours de son intervention, il a réitéré à tous les participants ses remerciements et particulièrement les partenaires techniques et financiers notamment la GIZ, « Avocat Sans frontière Canada » pour leur appui à la présente session.

Le Canada est déterminé à consolider la paix et la stabilité afin d'aider les populations touchées par des conflits et crises à l'échelle mondiale. A ses dires, son pays est engagé à améliorer l'accès à la justice, a affirmé le diplomate canadien. A cet égard, il s'agit, pour son pays, de renforcer les systèmes judiciaires et encourager les réformes visant à éliminer toutes les formes de discrimination contre les femmes et les filles au Mali.

Par ailleurs, les réparations sont ainsi une



étape primordiale pour la construction de la paix et de la réconciliation au Mali en complémentarité avec les autres mesures prévus dans l'Accord pour la Paix et la Réconciliation nationale, a indiqué le président de la CVJR, Ousmane Oumarou Sidibé.

On notait la présence du représentant de l'Ambassade de l'Allemagne, du président de la Commission Vérité, Justice, Réconciliation, le représentant de l'Avocat Sans Frontière Canada, de la directrice du projet PASP, des représentants des départements ministériels et

de la CVJR ainsi que des représentants des partis politiques.

■ **Ibrahim Sanogo**



# Lutte contre le terrorisme : Les FAMA et Barkhane détruisent plusieurs bases de l'ennemi

**En partenariat avec le PASP, la Coopération allemande GIZ et les Avocats sans frontières, le Secrétaire général du ministre de la Cohésion sociale, de Paix et de la Réconciliation étaient présents, hier, à l'atelier de validation du projet de politique de réparation. A ce titre, il s'agissait d'une rencontre d'échange en faveur des victimes des crises au Mali depuis 1960.**

**L**es forces de Défense et de Sécurité Maliennes (FAMA) et leurs alliés de l'opération Barkhane coupent désormais le sommeil aux forces obscurantistes ces derniers temps. Au courant de la semaine dernière, elles ont mené plusieurs opérations dans les régions du centre et la zone dite des trois frontières. Ces opérations ont permis de détruire des bases des groupes armés terroristes, neutraliser des terroristes et récupérer des matériels. La preuve que les FAMA sont dans l'offensive contre les ennemis de la paix. La montée en puissance des Forces de Défense et de Sécurité tant souhaité par les Maliens devient de plus en plus une réalité sur le terrain. Cela avec l'accompagnement des Forces étrangères, venues soutenir le Mali dans la lutte contre les terroristes et autres bandits armés.

Au cours des opérations menées durant la semaine dernière, les FAMA ont neutralisé plusieurs terroristes parmi lesquels se trouvent des poids lourds vivement recherchés.

En effet, le mercredi 19 février 2020, au centre du pays, les FAMA ont lancé un assaut contre des groupes terroristes entre la ville de Koro et le village de Diangourou. Cette opération a permis aux FAMA de neutraliser un terroriste et de récupérer de l'armement (1 LRAC, 2 PM), et un véhicule enlevé auparavant par les terroristes.

Auparavant, les FAMA avaient traqué dans la matinée du mardi 18 février, des terroristes dans le secteur de Somadougou, région de Mopti. Cette traque fait suite à des frappes aériennes menées aux alentours de Somadougou jusque dans le village de Diallo, route de Ban-

kass. « Trois (3) chefs terroristes étrangers ont été capturés, plusieurs terroristes ont été tués, des armes ont été abandonnées, d'autres détruites », précise une source militaire.

Dans la même lancée, du 14 au 20 février, la force Barkhane a mené plusieurs opérations dans la zone des trois frontières. Ces opérations ont permis de mettre hors de combat plusieurs terroristes, de saisir une quantité importante de matériels. « Barkhane opère en permanence dans cette zone pour déstructurer les réseaux des terroristes et réduire leurs capacités logistiques. Il s'agit là de préalables

indispensables à la stabilisation de la zone », a informé la hiérarchie militaire.

Toujours dans le centre du pays, la force Barkhane a mené entre le 9 et 17 février plusieurs opérations autour de la ville de Mopti et environnants. Ces actions des forces alliées ont permis de neutraliser une cinquantaine de terroristes, de détruire une trentaine de motos et de deux pickups. De l'armement, des téléphones et du matériel électronique ont également fait l'objet de saisie au cours de ces opérations.

Une deuxième phase de ces opérations a été menée au sud de Mopti, dans une région où sévit la katiba de Macina. C'était entre le 16 et 17 février 2020, elles ont permis de neutraliser plusieurs terroristes, parmi lesquels figure un haut placé de l'Etat Islamique au Grand Sahara (EIGS). Cette opération a été menée à l'aide des frappes aériennes, accompagnées d'un assaut hélicoptère.

Ces actions des Forces de Défense et de Sécurité et leurs alliés de la Force BARKHANE dans le centre du Mali et la zone des trois frontières démontrent leur détermination de combattre les terroristes jusque dans leurs derniers retranchements.

■ Par Jean Joseph Konaté



## Législatives en Commune II : La sous-section MPM logée dans une villa neuve pour mener à bien ses activités

**E**n vue de préparer la base et bien coordonner les activités, la sous-section MPM de la Commune II (Mouvement Pour le Mali) dirigée par l'honorable Hadi Niangadou, vient de procéder à l'inauguration du siège flambant neuf dudit mouvement. C'était le samedi 15 février au siège sis au quartier Hippo-

drome en présence de Mamadou Kaou Touré, Abdoulaye Bassolé, coordinateurs du MPM, cadres et nombreux militants et militantes. Dans une atmosphère conviviale, cette rencontre a été mise à contribution pour échanger et inviter les militants, amis et sympathisants à soutenir la candidature officielle de Hadi Nian-

gadou aux élections législatives à venir. Après les mots de bienvenue de Mme Traoré Assétou Cécile Diakité, présidente des femmes du MPM, et celui du directoire lesquels ont invité les militantes et militants à hisser haut le drapeau MPM pour gagner ces élections législatives, le principal conférencier M. Bassolé, a indiqué que cette occasion sera mise à profit pour échanger sur les questions brûlantes de la vie politique et des stratégies à mener pour gagner les élections sur toutes l'étendue du territoire national. Dans le chapitre des questions d'éclaircissements, les échanges ont porté sur les alliances en général avec les différentes formations politiques notamment en Commune II, l'Alliance RPM, ADEMA-MPM et dans les autres localités du Mali, la mobilisation des électeurs, la distribution des cartes d'électeurs, etc.

En réponse à toutes ces questions, M. Bassolé a expliqué aux militants leurs rôles et la responsabilité de chacun dans la mise en œuvre des activités du Mouvement MPM qui es le leur ; il a ensuite invité tous les cadres et militants au travail bien fait pour l'intérêt collectif de la nation. A la lumière des témoignages, les femmes et cadres du mouvement ont été re-

quiqués. Le Principal conférencier, Bassolé, a rassuré que le bureau du MPM est ouvert à tous. Il s'est appesanti sur des actions d'envergure, afin de relever le défi avec les formations partenaires à l'image de l'UDD, l'ASMA et le regroupement ARP qui constituent à n'en pas douter, un espoir et une force pour le MPM dans la commune ainsi que dans les quarante-quatre localités à Bamako et à l'intérieur du pays.

Il a évoqué en aperçu la vision du MPM composé d'homme aguerris et habitués de la scène politique. M. Bassolé a pendant trois (3) heures d'horloge partagé son expérience avec les militants et militantes.

Le nouveau siège, un espace professionnel de haut standing avec des bureaux, situé au cœur de l'Hippodrome face à la rue Danfaga sur la rue Nelson Mandela, répond aux exigences de commodités, de modernité et surtout de résultats. Il offre au personnel un cadre de travail particulièrement propice à l'effort d'analyse. Il permettra également d'offrir aux citoyens des interlocuteurs plus proches des populations.

■ MAMBE TOURE



## Prostitution politique en Commune VI : Quelle solution au cas du Maire Boubacar Kéita ?



**P**our la deuxième fois consécutive, l'URD (Union pour République et la Démocratie), le parti de Soumaïla Cissé, chef de file de l'opposition, est spolié de sa victoire en Commune VI du District de Bamako. La première fois fut la révocation, sans raison valable, du Maire Alou Coulibaly, l'homme qui a défendu la liste URD en Commune VI en tant que tête de liste, et à qui la population confia sa destinée en novembre 2016. Le second putsch contre l'URD et contre la volonté des citoyens de la Commune VI est intervenu en décembre dernier,

avec la démission du Maire Boubacar Kéita de l'URD, le parti qui lui a tout donné.

Ça sentait déjà la poisse pour l'URD depuis que le gouvernement a décidé de suspendre le Maire Alou Coulibaly, celui-là même qui a été choisi en toute souveraineté par les populations de la Commune VI. Les plus avertis savaient déjà l'épilogue de cette affaire, avant qu'on ne finisse par donner corps à ce qui était envisagé : la révocation du Maire Coulibaly !

« Un coup à l'Alternance démocratique au Mali et un déni de démocratie, frisant avec l'usage

de la force contre une volonté populaire exprimée dans les urnes, celle des citoyens de la Commune VI », telle avait été la substance des commentaires des proches de Soumaïla Cissé. Si rien n'a pu faire fléchir le gouvernement dans sa décision, l'URD, en foi de la nouvelle loi électorale, fut quand même remis dans ses droits, avec le remplacement de Alou Coulibaly par Boubacar Kéita, un autre élu URD, dans le fauteuil du maire, le parti de Soumaïla Cissé étant arrivé premier en tête en Commune VI à l'issue des communales de 2016.

Mais c'est bien ce dernier qui va s'avérer par la suite un grillon pour son parti, lorsqu'après son installation, l'une de ses premières actions aura été de chasser de leur poste tous les conseillers URD qui étaient à la tête des centres d'Etat-civil secondaires de la Commune VI comme maires délégués et de procéder à leur remplacement par des conseillers RPM et ADEMA. Si administrativement nul ne pouvait lui disputer une telle décision, moralement et politiquement, ceci constituait une faute très grave, pour ne pas dire une trahison envers sa famille politique et envers ses camarades conseillers de l'URD, mais aussi une trahison vis-à-vis des électeurs de la Commune VI. Et le comble de la trahison fut la démission de Boubacar Kéita de l'URD en décembre dernier à la veille même du congrès du parti.

### Une démission qui relance les débats sur la transhumance politique

Transhumance politique, vagabondage politique, prostitution politique, très peu des mots suffiraient pour qualifier ce péché qui suit nos acteurs politiques. Le cas Boubacar Kéita est encore plus grave, car c'est grâce à l'URD et suite au complot du gouvernement contre le Maire élu de la Commune VI, Alou Coulibaly, qu'il fut désigné maire en remplacement de ce dernier.

En son temps, le Dr Bréhima Fomba, Constitutionnaliste et Professeur de Droit, avait donné son point de vue sur le rapport du Comité Daba

Diawara sur la révision de la loi électorale. « Le nomadisme ou transhumance politique que d'aucun assimilent à de la « prostitution politique », pose en effet aujourd'hui un problème éthique à l'expérience démocratique malienne », avait-il fait savoir.

Prenant l'exemple dans son analyse sur le cas des députés, il avait développé : « A cause de la transhumance politique, l'Assemblée nationale de notre pays est constituée aujourd'hui de deux types de députés : les députés élus et les députés achetés. Aux députés élus, s'ajoutent désormais cette seconde catégorie constituée de députés achetés généralement à coup de millions grâce notamment à des fonds occultes ou des fonds politiques alloués aux patrons de certaines institutions de la République, dans le but de fabriquer de toute pièce des majorités alimentaires mécaniques ».

Aussi, le Comité Daba qui avait qualifié le nomadisme politique de « changement d'étiquette politique en cours de mandat », avait proposé en conséquence des sanctions : « ... tout en sauvegardant les principes de base du régime représentatif et de la liberté de toute personne

d'adhérer au parti de son choix, donc de changer aussi ce choix, le Comité propose que les textes concernés soient relus pour frapper d'inéligibilité pour les deux plus prochaines élections générales (Législatives et municipales) tout député, conseiller national, membre d'assemblée régionale ou de conseil de cercle, tout conseiller communal qui changerait d'étiquette politique en cours de mandat ».

En tout état de cause, avait souligné le Dr Bréhima Fomba, « l'interdiction du nomadisme politique soulève de nombreuses interrogations. Que faudrait-il entendre par « quitter son parti » ou « changer d'étiquette politique ? S'agit-il de cas de démissions, d'exclusion du parti, d'indiscipline de vote, de fusion ou de scission du parti, etc. ? Une autre problématique importante de l'interdiction nous paraît liée à son fondement juridique. Quel en sera le support juridique : constitution, loi organique ou loi ordinaire ? ... ».

Et de conclure : « Nous estimons à cet égard que la procédure d'interdiction du nomadisme politique par la voie législative aura toutes les allures d'un saut d'obstacles quasi infranchis-

sables. Dans ces conditions, c'est la voie de la révision constitutionnelle qui semble offrir le meilleur parcours juridique menant à l'interdiction du nomadisme politique au Mali ».

Autant dire que le Maire Boubacar Kéita peut continuer à abuser de la confiance des électeurs de la Commune VI en l'absence de support juridique permettant de mettre fin à cette situation. De plus en plus décrié dans sa gestion, et aussi préoccupé qu'il est par ses propres affaires en tant qu'entrepreneur ou par ses nombreux voyages de villégiature à l'étranger, les citoyens de la Commune VI vont donc devoir prendre leur mal en patience en attendant les prochaines élections municipales...

A moins que le gouvernement ne trouve le moyen de recadrer les choses avant qu'il ne soit trop tard, car tout pousse à croire que le Maire Boubacar Kéita et ses complices, qui ont tout taillé à leur propre mesure en Commune VI, vont continuer à piller les ressources en toute impunité !

■ Seydou DIALLO





# Orabank

un partenaire à votre écoute



Grandir  
ensemble  
et pour  
l'Afrique

**Groupe Orabank :** Bénin - Burkina - Côte d'Ivoire - Gabon - Guinée - Guinée Bissau - Mali - Mauritanie - Niger - Sénégal - Tchad - Togo

[www.orabank.net](http://www.orabank.net)



## Bamako : Les cérémonies sociales riment avec désordre

**A** Bamako, dans la capitale malienne, la célébration des cérémonies sociales sont souvent synonyme de désordre dans nos quartiers : des rues ou ruelles sont souvent occupées, empêchant les usagers d'y circuler. Toutes choses que déplore le blogueur Bakary Fomba.

« La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres », dit un adage célèbre. Force est de reconnaître que cela n'est pas le cas à Bamako, la capitale malienne. Les dimanches, souvent les jeudis, les deux grands jours de mariage, certaines artères sont impraticables à cause des cérémonies sociales, notamment les mariages et les baptêmes. Des bâches et chaises obstruent la circulation routière. Ces installations, en violation de la loi, empêchent les autres usagers de vaquer tranquillement à leurs occupations.

Calvaire des voisins

Lors de ces cérémonies sociales, les familles environnantes sont obligées de supporter toute une journée, voire une semaine, les

bruits de tam-tam, la musique et autres vacarmes.

En fête depuis près d'une semaine, la famille voisine de D.T., à Kalabancoro, quartier périphérique de Bamako, célèbre un mariage. Avec les chaises et les bâches, difficile de se frayer un chemin dans la rue. Cette situation agace la famille T. d'à côté. « Ma famille et moi vivons et souffrons depuis quelques jours de ces bruits. C'est une situation intenable. Les voisins font comme si nous n'existions pas. Depuis quelques jours, difficiles pour nous de dormir à cause des activités liées à ce mariage », déplore M. T.

Depuis quelques jours, M. T. est obligé de garer son véhicule au garage pour prendre un taxi : aucun espace vide dans la rue pour garer son engin. Tous les accès ont été bloqués.

Ignorance des lois

Dans chaque quartier, il y a pourtant des espaces publics réservés pour les cérémonies sociales (mariages, baptêmes, deuils). Mais les gens préfèrent plutôt les organiser devant

leurs portes, dans la rue. Selon un agent de la mairie de Kalabancoro, pour toute cérémonie sociale, les familles doivent se rendre à la mairie ou à la police pour demander une autorisation. À l'en croire, personne n'a le droit de barrer toute une rue ou une route pour une cérémonie sociale sans autorisation.

Mais Kadidia Soumaoro ne l'entend pas de cette oreille : « Nous pouvons avoir besoin les uns des autres tôt ou tard. Il ne sert à rien de demander une autorisation. », fait-elle remarquer. Pour elle, les cérémonies sociales peuvent concerner tout le monde et à tout moment. « Je ne vois pas pourquoi il faut faire tout ça. Aujourd'hui, c'est ma famille, demain peut-être c'est chez l'autre. Donc, ça ne sert à rien d'aller voir les autorités pour qu'elles vous soutirent des sommes colossales », estime-t-elle.

Pour sa part, Amadi Yara, vivant à Banconi, en Commune I du District de Bamako, interpelle les autorités à mettre en place une politique pour la bonne organisation de ces différentes cérémonies dans les quartiers de Bamako et ailleurs. « Ces cérémonies doivent être réglementées, bien organisées par les autorités compétentes pour le bonheur de tout un chacun. », explique-t-il. L'État doit prendre sa responsabilité pour le respect des libertés.





## “L’art des forgerons africains” : Les maîtres du feu en Afrique

■ ■ Hochet», (artiste inconnu). L’une des plus impressionnantes sculptures rituelles réalisées par les Chamba et leurs voisins Vere. Nigeria, XIXe-XXe siècle, fer. «Frapper le fer», au musée du Quai Branly. «Hochet», (artiste inconnu). L’une des plus impressionnantes sculptures rituelles réalisées par les Chamba et leurs voisins Vere. Nigeria, XIXe-XXe siècle, fer. «Frapper le fer», au musée du Quai Branly. © Siegfried Forster / RFI

Symbole de prospérité et d’autorité, de la toute-puissance et de l’éloquence, le travail du fer est un art millénaire. Au Musée du Quai Branly à Paris, l’extraordinaire exposition Frapper le fer nous révèle les multiples dimensions de l’art des forgerons africains, du XVIIe siècle jusqu’à aujourd’hui.

C’est l’une des traditions de fer forgé les plus sophistiquées au monde. En Afrique, les forgerons jouissent d’une réputation pratiquement divine. Au Musée du Quai Branly à Paris, 230 pièces historiques et contemporaines exceptionnelles du Nigeria, du Mali, du Bénin ou

de la République démocratique du Congo nous familiarisent avec la beauté frappante des couteaux de jet ou le rôle des rois-forgerons luba, avec les ornements et le pouvoir, les fers chrétiens et musulmans... Depuis 2 500 ans, les prouesses techniques des forgerons ont investi en Afrique à la fois les actes sacrés et la vie quotidienne.

Entretien avec le commissaire américain de l’exposition Tom Joyce. Lui-même forgeron et sculpteur, il a piloté un comité d’experts pour monter cette exposition, d’abord avec le Fowler Museum à l’université californienne d’UCLA avant de la faire venir à Paris.

RFI : Votre exposition Frapper le fer montre des pièces du XVIIe siècle jusqu’à aujourd’hui. Considérez-vous les forgerons africains comme des artistes ?  
Tom Joyce : Complètement. Les forgerons que j’ai rencontrés et avec lesquels j’ai travaillé dans six pays africains différents ont une approche aussi artistique que celui de tout autre artiste en Occident. Ils emploient leurs

connaissances et leurs savoirs pour concevoir des objets à la fois utilitaires et esthétiques. Quelle est la différence entre un forgeron en Afrique et un forgeron en Europe ?

La virtuosité des œuvres exposées ici ne pourrait souvent pas être reproduite avec des outils européens. Donc la différence principale réside dans les outils utilisés, développés pendant des siècles. En Afrique, de nombreux outils ont une forme complètement unique et spécifique aux groupes culturels. Ils ont l’habitude d’utiliser ces outils depuis leur enfance. Un aspect qu’on montre tout au début de l’exposition, c’est la nature très efficace de beaucoup d’outils en Afrique. Ils ont été conçus pour être confortables, efficaces, même si nombre d’entre eux ont l’air très spéciaux et inhabituels. Souvent ils sont forgés comme une prolongation de la main du forgeron et en possèdent toute l’utilité et la fonctionnalité. C’est pensé pour pouvoir travailler rapidement et efficacement la matière afin de lui donner la forme désirée.

L’exposition s’ouvre avec un chef-d’œuvre du royaume du Kuba. Cette statuette du XVIIe siècle a été forgée avec des doigts séparés et des pouces méticuleusement soudés. Pourquoi est-ce le point de départ de Frapper le fer ?  
Le fer s’oxyde très rapidement en milieu humide. Pour cela, il existe très peu d’anciens objets en fer forgé dans les collections archéologiques pour retracer l’histoire de l’art des forgerons. Cette figure du XVIIe siècle, réalisée

par la population Kuba dans la région du Congo, est un exemple qui révèle une compétence incroyable. Tout objet figuratif est extrêmement difficile à forger. Par exemple, modeler le visage avec des marteaux, des poinçons, des ciseaux pendant que le métal est encore chaud : ce sont des processus difficiles à maîtriser. Et cette pièce du XVII<sup>e</sup> siècle est un exemple particulièrement réussi.

Vue de l'exposition « Frapper le fer - l'art des forgerons africains », au musée du Quai Branly. Vous soulignez également des différences religieuses dans l'art des forgerons africains. Par exemple, il y a les « épées d'honneur » forgées issues de la tradition chrétienne en Éthiopie, et puis il y a les lames calligraphiées musulmanes du Soudan.

Souvent, le fer est utilisé pour ses aspects et ses allusions à un processus de transformation. C'est-à-dire le fait de transformer le fer en métal utilisable. Pour cela, symboliquement, le fer est souvent intégré dans des objets rituels pour représenter la transmission du savoir et des dimensions spirituelles.

Chaque œuvre montrée ici possède une fonction très spécifique pour le groupe ethnique dont le forgeron est issu. On ne peut pas faire des généralisations. On doit toujours regarder de très près quelle fonction occupe chaque objet spécifique pendant le rituel pratiqué par le groupe.

L'art du forgeron est souvent considéré comme un art ancien. Quel est son rôle dans les cultures actuelles en Afrique ?

Une chose importante à souligner dans cette exposition est selon moi qu'il ne s'agit pas d'une tradition du passé. Il s'agit toujours d'un engagement actif, participatif, ancré dans la vie quotidienne. Les objets forgés sont toujours utilisés dans les champs et dans des rituels. Souvent, il y a un malentendu selon lequel les forgerons appartenaient au passé. En fait, nous sommes tous toujours dépendants des forgerons. Même aujourd'hui, sans forgeron, il n'y aurait pas de voitures, pas de vêtements, pas d'agriculture, pas de bateaux... Et les forgerons africains d'hier ne sont pas moins importants que ceux qui travaillent aujourd'hui

pour l'industrie.

L'art des forgerons est souvent considéré comme un métier d'homme. Quel est le rôle des femmes dans cet art ?

Les objets forgés à petite échelle sont souvent collectivement réalisés par une famille entière. Donc, hommes et femmes y participent, même les enfants à partir de 5 ou 6 ans apprennent à maîtriser la forge. Souvent les femmes activent le soufflet, mais quand le forgeron est absent, elle le remplace parfois. Dans la communauté de Yohonou – un village dans le sud du Togo, où j'ai passé plusieurs années à interroger les forgerons –, le chef du village considère que chaque jeune devrait acquérir la faculté de faire fonctionner la forge, même s'il se décide après à faire un autre métier. Selon lui, la manipulation du métal dans un environnement difficile, voire dangereux, avec de la chaleur, prépare à affronter le monde extérieur. Et il a souvent encouragé les jeunes filles à acquérir les facultés nécessaires pour la forge.

■ SOURCE RFI



## G5 Sahel : Compter d'abord sur soi



La 6ème Session ordinaire de la Conférence des Chefs d'État du G5 Sahel s'est tenue le 25 février 2020, à Nouakchott, en Mauritanie. La Conférence a noté certaines avancées grâce à une implication plus prononcée de l'Union Africaine (UA), l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), les Nations Unies et la communauté internationale. Cependant, il y a encore d'énormes efforts à fournir pour l'opérationnalisation totale de la Force du G5 Sahel dans un contexte de recrudescence des attaques terroristes de plus en plus audacieuses et meurtrières tant pour les forces armées du Burkina Faso, du Mali et du Niger que pour les populations civiles contraintes à des déplacements massifs. Formés en majorité par des pays sahéliens parmi les plus pauvres de l'Afrique, le G5 Sahel manque terriblement d'argent et attend le soutien de la communauté internationale pour faire face à un terrorisme dont le combat demande des ressources au-delà des capacités des pays concernés. Pourtant, il va falloir compter d'abord sur ses propres forces. Au plan sécuritaire, la Conférence constate et condamne la recrudescence des attaques terroristes contre les forces armées, particuliè-

rement du Burkina Faso, du Mali et du Niger, les populations civiles et les lieux de cultes. En réaction à ces attaques de plus en plus meurtrières, les Chefs d'État du G5 Sahel réaffirment « leur ferme détermination à mettre fin à la multiplication et à l'expansion des attaques terroristes. À cet effet, ils ont renouvelé leur engagement à renforcer la coopération dans la lutte contre le terrorisme et à poursuivre la montée en puissance de la Force conjointe à travers, entre autres, le partage des renseignements et la mutualisation des moyens, notamment les vecteurs aériens ». Il est vrai que depuis le Sommet de Pau, en France, l'on constate une montée en puissance des forces armées notamment au Mali et au Niger. Des opérations militaires conjointes entre les forces de Barkhane et les armées nationales ont permis, selon des sources militaires françaises, de neutraliser des centaines de terroristes particulièrement au Niger, dans la zone du Gourma au Mali et celle dite des trois frontières. Cependant, la lutte contre le terrorisme n'a pas véritablement pris un tournant décisif. Cela ne sera possible que si l'on arrivait à une intégration plus poussée des armées engagées dans la lutte et à un plus grand soutien africain et international. Le terrorisme au Sahel ne concerne pas que

le seul Sahel. Cette région d'Afrique de l'Ouest est, comme l'ont souligné certains analystes, un véritable laboratoire du terrorisme mondial dont l'objectif est d'embrasser toute l'Afrique occidentale voire plus. La menace terroriste au Sahel doit être perçue comme une menace contre l'Afrique libre. C'est pourquoi le soutien et l'implication de l'UEMOA, de la CEDEAO et de l'UA sont encourageants dans la constitution d'un front commun. La mobilisation africaine est la première solution à la lutte contre le terrorisme. Mais cette mobilisation doit être soutenue par la communauté internationale, prioritairement les Nations Unies. C'est pourquoi les Chefs d'État du G5 Sahel en appellent, une fois de plus, à l'organisation mondiale « pour que la Force Conjointe du G5 Sahel soit placée sous le Chapitre VII de la Charte des Nations Unies et bénéficie d'un financement pérenne ». Malgré l'appui de la France et de la Russie dans le cadre du Conseil de Sécurité des Nations Unies, les États-Unis restent fermement opposés à tout financement du G5 Sahel par l'ONU. C'est pourquoi il y a peu de chance que l'appel des Chefs d'État du Sahel soit entendu. Le financement de la force du G5 Sahel demeure la plus grande difficulté pour lutter efficacement contre le terrorisme au Sahel.

Outre le refus des États-Unis d'engager des fonds de l'ONU, il y a la lenteur des pays qui se sont engagés à financer la force sahélienne et cela depuis l'annonce faite en 2018 à Bruxelles. Tant que les pays occidentaux ne seront pas convaincus que le terrorisme dans le Sahel menace directement leurs intérêts économiques et stratégiques, ils seront toujours réticents à engager des fonds dans une guerre très éloignée de leurs frontières. La France, grâce à son statut de puissance militaire et économique européenne peut influencer les pays européens à s'engager à ses côtés dans le Sahel. Cependant l'engagement des pays africains eux-mêmes serait de nature à convaincre les Européens réticents. C'est pourquoi les Chefs d'État du G5 Sahel « se sont félicités de l'adoption, le 21 décembre 2019 à Abuja, du Plan d'action quinquennal (2020-2024) de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) destiné à éradiquer le terrorisme dans la région ». Il est de même de la CEDEAO « pour les efforts consentis pour accompagner les pays du G5 Sahel dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière organisée, ainsi que l'ensemble des pays africains qui soutiennent les actions du G5 Sahel ». C'est unie que l'Afrique aura la force et les ressources nécessaires pour affronter et surmonter ses difficultés. Il existe en Afrique des pays comme le Nigéria, la Répu-

blique Sud-Africaine et le Kenya qui sont en mesure d'apporter de la logistique militaire aux pays du G5 Sahel. Le Rwanda a donné la preuve que la solidarité africaine est possible en participant au Fonds fiduciaire du G5 Sahel. L'extrême pauvreté et le faible niveau de développement des pays du Sahel sont le terreau favorable à tous les extrémismes. Beaucoup de jeunes sahéliens ont été tentés par l'argent des terroristes et se sont fait enrôler pour quelques centaines de milliers de FCFA qu'ils n'ont jamais espéré gagner de toute leur vie. C'est pourquoi la lutte armée ne saurait, à elle seule, être la réponse à la lutte contre le terrorisme. Aussi longtemps qu'elles seront les victimes d'une paupérisation grandissante, les populations du Sahel seront les proies faciles pour des personnes riches de toutes sortes de trafics dont notamment celui de la drogue. Les Chefs d'État du G5 Sahel l'ont compris et « se sont félicités de la collaboration fructueuse entre le G5 Sahel et l'UEMOA qui a permis la mise en œuvre du Projet d'aménagement territorial intégré (PATI) dans la zone des trois frontières. A cet effet, ils ont renouvelé leurs remerciements à l'UEMOA pour son important appui ». Si les populations peuvent travailler et obtenir des revenus substantiels qui leur permettent de vivre décemment, elles n'auraient peu de raison de risquer leurs vies dans des opérations terroristes.

La 6ème Session de la Conférence des Chefs

d'État du G5 Sahel aura surtout mis l'accent sur la nécessité de la solidarité africaine vis-à-vis du Sahel. Cette solidarité est en train de se mettre en place petit à petit et constitue la meilleure réponse à la lutte contre le terrorisme qui menace l'Afrique toute entière. Concomitamment à la mise en place de la solidarité africaine, chacun des pays du G5 Sahel notamment le Burkina Faso, le Mali et le Niger doit travailler à l'érection de forces armées capables d'opposer une riposte appropriée aux attaques terroristes. Dans ces pays tout n'est pas que manque de moyens même si la guerre asymétrique qu'impose le terrorisme déstabilise parfois les armées sahéliennes de la zone des trois frontières. Au Mali par exemple, l'épineux problème du conflit intercommunautaire dans le centre du pays aggrave les conséquences du terrorisme sur les populations dont beaucoup ont été contraintes au déplacement forcé qui menace l'organisation socio-économique d'une région aux ressources inestimables. Plus vite les risques de conflits intercommunautaires seront endigués, plus vite on pourra venir à bout du terrorisme qui semble tirer un grand avantage des oppositions ethniques exacerbées ces derniers temps.

■ DIALA THIÉNY KONATÉ

## Diplomatie en Côte d'Ivoire : Sarkozy 'ambassadeur' de l'Etat de Côte d'Ivoire auprès du Qatar

L'ex-président de la République française, Nicolas Sarkozy, a été coopté par le Chef de l'Etat ivoirien, Alassane Ouattara, pour le renforcement de la coopération entre Abidjan et Doha, a révélé La Lettre du Continent. Selon le périodique français, il s'agira pour Nicolas Sarkozy de "mobiliser" les investisseurs qataris afin d'accroître leurs "investissement

et financements" en Côte d'Ivoire.

A en croire La Lettre du Continent, ce nouveau recrue qui met au chômage l'ancien ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, Adama Toungara, sur ce dossier, serait à pied d'œuvre pour l'arrivée du roi du Qatar dans la capitale économique ivoirien, Abidjan.

« L'ancien Chef de l'Etat français préparerait



d'ores et déjà une visite de l'Emir du Qatar Cheick Tamin Ben Hamad al- Thani, à Abidjan », a-t-il précisé.

# Coronavirus : Plus aucune Omra jusqu'à nouvel ordre, annonce l'Arabie saoudite



**L**es mesures fortes prises par Riyad vont bouleverser le marché de la Omra et du Hajj.

Dans un communiqué de presse rendu public jeudi 27 février, peu après minuit (heure de Paris), le ministère saoudien des Affaires étrangères a annoncé l'entrée en vigueur de plusieurs mesures provisoires pour prévenir la propagation du coronavirus (COVID-19) dans le royaume.

## Plus de Omra jusqu'au nouvel ordre

L'Arabie saoudite a ainsi décidé d'interdire les entrées dans le pays pour la Omra, le "petit pèlerinage" qui s'accomplit exclusivement à La Mecque, et la visite de la mosquée du Prophète ﷺ, située à Médine.

Deux autres décisions fortes ont été prises :  
 - la délivrance de visas touristiques, instaurés le 27 septembre 2019, est suspendue pour les ressortissants de pays où le coronavirus sévit.  
 - les citoyens des pays membres du Conseil de coopération du Golfe (GCC), citoyens saoudiens compris, ne pourront se déplacer à leur guise.

Si aucun cas n'a été confirmé à ce jour en Arabie saoudite, le virus se propage chez ses voisins. On dénombrait en effet mercredi 26 février 13 cas aux Emirats arabes unis, 5 en Iraq, 12 au Koweït, 95 en Iran, 26 à Bahreïn, 4 à Oman et 1 respectivement en Égypte, au Liban et Afghanistan, selon les données de l'Organisation mondiale de la santé.

Comme en 2009, la question de l'annulation du hajj va se poser

Ces précautions ne sont pas sans rappeler 2013 et un autre virus, le Coronavirus MERS qui causa la mort de plusieurs dizaines de personnes en Arabie saoudite.

De même en 2009, la perspective d'annuler le hajj fut très sérieusement considérée : la menace d'une pandémie sévère liée au virus H1N1 provoqua un vif débat, relancé en juillet de la

même année par le décès d'une Égyptienne de 28 ans à La Mecque lors d'une omra.

Certains pays, comme Oman ou la Tunisie, interdirent à leurs ressortissants de se rendre en Arabie saoudite. D'autres à l'instar de l'Égypte évoquèrent la mise en quarantaine des pèlerins suspectés d'être atteints du virus. Le 22 juillet 2009, les ministres arabes de la Santé, en partenariat avec l'OMS, se réunirent au Caire pour discuter du pèlerinage à La Mecque. Le hajj ne fut finalement pas annulé.

S'il est trop tôt pour l'heure pour se prononcer sur la tenue du hajj en juillet prochain, l'impact sur les agences de voyage va être immédiat : particulièrement mises à mal par l'instauration du visa touristique, elles devraient voir les réservations pour le pèlerinage à La Mecque stopper net.

## Déclaration

Le Ministère des Affaires Étrangères confirme que les autorités compétentes du Royaume d'Arabie Saoudite suivent l'évolution du nouveau virus Corona. Le Ministère affirme la volonté du gouvernement du Royaume, par le biais des autorités sanitaires compétentes, de mettre en œuvre les normes internationales adaptées et de soutenir les efforts des États et des organisations internationales pour arrêter la propagation de ce virus, de le contenir et l'éradiquer. Par souci d'atteindre les niveaux de protection les plus élevés et l'application des normes de précaution la plus adaptée, les autorités

compétentes ont recommandé l'application des mesures préventives avancées pour empêcher l'arrivée du virus Corona dans le Royaume.

Les autorités accordent la plus haute priorité à la sécurité des citoyens et des résidents et de tous ceux qui visitent le Royaume pour effectuer la Omra, visiter la mosquée du prophète ou pour le tourisme.

Pour ces raisons, les autorités ont décidé de d'appliquer les procédures suivantes :

- Suspension temporaire de l'entrée au Royaume pour effectuer la Omra et la visite de la mosquée du Prophète à Médine.

- Suspension de l'entrée au Royaume avec des visas touristiques pour les personnes en provenance de pays où le virus Corona constitue une menace, selon les critères fixés par les autorités sanitaires compétentes du Royaume.

- Suspendre l'usage des cartes d'identité des ressortissants saoudiens et des citoyens du Conseil de coopération des États du Golfe pour se rendre au Royaume et en revenir. Sont exclus de cette mesure les Saoudiens qui se trouvent à l'étranger, si leur sortie s'est effectuée par la carte d'identité nationale ainsi que les citoyens des pays du Conseil de coopération des États du Golfe qui se trouvent actuellement dans le Royaume et souhaitent retourner dans leur pays, si leur entrée dans le Royaume s'est effectué par la carte d'identité nationale. Par ces mesures, les autorités concernées souhaitent vérifier les points d'entrée des pays visités avant d'arriver dans le Royaume et appliquer les instructions de l'Organisation mondiale de la santé pour gérer les arrivées de ces pays.

Le Royaume souligne que ces mesures sont temporaires et elles sont soumises à un suivi permanent par les autorités compétentes.

Le Royaume renouvelle son soutien à toutes les mesures internationales prises pour limiter la propagation de ce virus. Le Ministère des Affaires Étrangères demande aux citoyens de patienter avant de se rendre dans les pays qui connaissent une propagation du virus Corona.

Nous demandons à Dieu Tout-puissant de nous épargner, ainsi que toute l'humanité, de tout mal.



COMMUNICATION AND MEDIA CENTER

KSAMQFA  
WWW.MOFA.GOV.SA



## FEMAFOOT : Les conseils de Salif Kéïta à "Bavieux" et son équipe

La série de visites de courtoisie entamée hier lundi par le président de la Femafoot s'est poursuivie ce mardi dans le domicile de 3 anciens présidents de la "maison du football malien". Une initiative qui s'inscrit dans le cadre du rassemblement des acteurs du football malien et la pacification du milieu. En compagnie de son 1er vice-président Kassoum Coulibaly "Yambox" et du Colonel-major Bréhima Diabaté (président Commission d'Organisation de la Femafoot), Mamoutou Touré "Bavieux" a d'abord rencontré Tidiane Médian Niambélé au siège du Comité National Olympique et Sportif du Mali où l'ancien président de la Femafoot (2002-2005) occupe actuellement le poste de vice-président. A ce dernier, Bavieux a décliné l'objectif de la visite qui s'inscrit dans le cadre de la pacification du milieu footballistique malien par le rassemblement de ses acteurs. Il a aussi salué le par-

cours de Tidiane Niambélé à la tête de la Femafoot ainsi que les efforts qu'il a déployés au service du sport.

Très ému, Niambélé a déclaré qu'il garde un souvenir encore vivace de sa collaboration avec Bavieux qu'il a côtoyé par le passage au sein de la Femafoot. Connaissant bien l'homme, il a ajouté qu'il croit en la réussite de la mission confiée à l'actuel patron du football malien. "Si vous mettez votre sens élevé de responsabilité au service de ce football, je suis sûr que nous allons définitivement sortir de la situation de crise", s'est-il montré confiant.

Faisant part de sa disponibilité, Tidiane Niambélé a promis que le Djoliba AC, dont il est également le président, ne sera pas une entrave à la bonne marche du football malien. "Au Djoliba AC, nous sommes en train de réfléchir à comment tourner la page", a-t-il

confié.

Après Tidiane Médian Niambélé, ce fut le tour à Salif Kéïta "Domingo" de recevoir la délégation fédérale. Le premier Ballon d'Or africain qui est l'incarnation du football malien, aux dires du président Bavieux, a été sollicité pour mettre à contribution sa sagesse, son savoir-faire pour faire avancer notre football dans un environnement pacifié. "Parler du football au Mali sans parler de Salif sera une aberration. Votre club, le CSK a donné au Mali des joueurs tels que Seydou Kéïta et Mahamadou Diarra "Djilla", qui ont fait la fierté de ce pays", a rappelé le président Bavieux.

Comme conseils, Salif Kéïta (2005-2009) a prodigué à la Femafoot d'être solidaire et de travailler pour l'intérêt du football. Il a salué l'initiative de cette visite et promis d'accompagner la Femafoot pour la réussite de sa mission.

Ce marathon de visite de courtoisie a pris fin chez Ousmane Diarra communément appelé Baousmane. L'ex-président de la Femafoot entre 1988 et 1992 a aussi invité le président Bavieux à poursuivre sa démarche de rassemblement des acteurs du football. "Nous aussi, on va s'y employer", a-t-il dit.

■ SOURCE: FEMAFOOT,



## **tBélier (21 mars - 19 avril)**

Agir avec discrétion, ce sera peut-être la solution pour passer au travers de cette ambiance délétère dans votre environnement professionnel. Chacun tirera la couverture à soi, et même si la compétition vous stimulera, vous vivrez mal cet acharnement.

Vous penserez à vos futures vacances avec l'envie de vous offrir un voyage. Vos moyens ne vous permettront pas de le réserver. Qu'à cela ne tienne, vous trouverez une idée pour gagner de l'argent et vous ne compterez pas les heures et les efforts.



## **Taureau (20 avril - 19 mai)**

Vous enchaînez les propositions, preuve que vos talents seront reconnus. Mais vous courez le risque de vous disperser. Il faudra bien vous organiser en fixant des priorités à vos actions. Votre démarche consistera à vous recentrer sur l'essentiel.

Si tout va bien, vous augmenterez vos chances d'augmenter vos gains. Le sextile Mercure/Jupiter vous sera propice pour renégocier un contrat à votre avantage. Vous serez en position de force pour imposer vos conditions et vous aurez gain de cause.



## **Gémeaux (20 mai - 21 juin)**

Un collègue est en train de devenir une relation agréable de travail. Sa présence vous aide à aller au travail avec le sourire. La journée se déroule dans une ambiance agréable. Les tâches vous semblent moins difficiles à faire grâce à cette relation.

Vous devenez raisonnable avec les finances. Elles ne partent pas dans des gadgets inutiles. Vous reprenez le contrôle de la situation. Des coups de coeur sont néanmoins là. Ils concernent des articles de mode ou des produits destinés à votre garde-robe.



## **Cancer (21 juin - 21 juillet)**

Vous ne combattez plus le système... Avec la complicité du trigone Lune-Jupiter, vous l'utiliserez à votre profit. Bien décidé à faire votre trou dans le monde du travail, vous troquerez votre côté rebelle contre un autre côté : celui d'employé modèle !

Jupiter sera une bonne planète pour votre argent. Vous allez dresser une liste de courses pour la semaine et vous allez vous y tenir. Ami Cancer, ce sera judicieux pour votre trésorerie et cela évitera en même temps le gaspillage alimentaire.



## **Lion (22 juillet - 23 août)**

Vous la jouerez « décontracté » en refusant de paraître besogneux, car ce serait une honte à vos yeux. En réalité, vous fournirez d'énormes efforts pour atteindre vos objectifs. Vous obtiendrez votre réussite professionnelle grâce à votre persévérance.

Sur internet ou ailleurs, mieux vaudra éviter de vous emballer pour des plans financiers moins avantageux qu'il n'y paraîtra. Faites confiance à votre perspicacité pour ne pas vous exposer à des pièges, des contrefaçons ou à des erreurs de calcul.



## **Vierge (23 août - 23 septembre)**

Vous aurez des facilités pour vous structurer, vous organiser, assumer vos responsabilités dans la concentration et le contrôle. Vous aurez aussi suffisamment de recul pour conserver en permanence un oeil critique et objectif sur votre travail.

Vous devrez prévoir des frais inhérents à votre habitation ou un objet courant de la vie quotidienne que vous devrez remplacer vite fait. Urgence ou pas, vous prendrez le temps d'étudier les devis afin de gratter par-ci, par-là, quelques euros.



## **Balance (23 septembre - 22 octobre)**

Vous pouvez amorcer une formation commerciale. Elle amène une corde de plus à votre arc. Mercure en Balance vous rend doué dans les échanges. Un travail d'équipe est au programme. Votre sens de l'initiative donne une belle image de vous dans la société.

Il y a de la dépense dans l'air. Elle risque d'être très importante. Vous prévoyez de faire des achats, mais un coup de coeur vous guette. Le shopping et de nouveaux vêtements haut de gamme sont la cause de frais. Une culpabilité peut arriver après ces achats.



## **Scorpion (23 octobre - 22 novembre)**

Une promotion vous permettra de vérifier la justesse de vos décisions. La Lune jouera la carte de l'ouverture. Sa présence donnera lieu à plusieurs actions : activation de vos échanges, promotion de vos idées, mise en avant de votre savoir-faire.

Sous la houlette de Jupiter, votre gestion financière sera à montrer en exemple. Elle pourrait être presque étudiée en cas pratique dans une école de commerce ! Votre enrichissement sera proportionnel aux efforts que vous allez fournir aujourd'hui...



## **Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)**

À fond avec vous, Jupiter sera le coach dont tout le monde rêve. Positif, il vous accompagnera pour monter des projets, assumer des responsabilités ou briguer un meilleur statut. Vous aurez de quoi mettre toutes les chances professionnelles de votre côté.

Pluton dopera vos rentrées d'argent. Cela sera encore plus vrai si vous menez des négociations ou si vous avez demandé une augmentation. Les euros arriveront sur votre compte, ce qui vous permettra de faire fonctionner votre budget sans souci.



## **Capricorne (21 décembre - 20 janvier)**

Vous n'aurez ni le temps ni l'envie d'analyser ce qui se passe. Vous ferez le job, voilà tout. Et vous le ferez bien, en honorant vos engagements. Plus les résultats seront bons, plus la fierté d'avoir tout fait pour les obtenir sera au rendez-vous.

Après avoir passé du temps à vous dépatouiller avec des démarches administratives et des contretemps, votre situation finira par s'éclaircir. Vous pourrez compter sur quelqu'un pour vous appuyer et éventuellement vous soutenir financièrement.



## **Verseau (20 janvier - 19 février)**

Les rapports s'améliorent avec vos collaborateurs. L'un d'eux peut vous faire part d'un projet professionnel. Écoutez ses suggestions avec prudence. Elles sont tentantes, mais sont à étudier. Ne signez pas de nouveau contrat sans lire attentivement.

Vous pouvez dépenser par plaisir sans craindre de manquer de trésorerie. La stabilité est là tant que vous faites attention à vos frais. Gardez un peu de trésorerie pour les charges. La sagesse vous accompagne, malgré l'argent destiné aux loisirs.



## **Poisson (19 février - 21 mars)**

Doué pour vous faire de nombreuses relations, vous rechercherez les honneurs et le prestige qui en découlera. Si vous êtes dirigeant d'entreprise, vous aimerez tendre votre carte de visite. Parfois, vous demanderez l'impossible à vos employés.

Vous n'aimez pas fonctionner à l'économie. Pourtant, en ce milieu de semaine, vos soucis financiers vous empêcheront d'agir, et par conséquent d'être libre. Arrêtez de dilapider votre argent par amour ou pour des caprices d'enfant gâté !

# UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

## Filiales



**BDU - BF**  
BURKINA FASO



**BDU - CI**  
CÔTE D'IVOIRE



**BDM FRANCE**  
FRANCE



**BDU**  
BANCO DA UNIÃO  
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

[www.bdm-sa.com](http://www.bdm-sa.com)

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



**BDM SA**